

# ROYAUME DU MAROC

\*=\*=\*=\*=\*=\*

## OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

\*=\*=\*=\*=\*=\*

### AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 106 / 2023

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail porte à la connaissance du public que des modifications, ci-après, ont été apportées à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 106/2023, relatif à l'**Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPT, répartie en lots suivants :**

- **Lot n° 1 : Mobilier de bureau et structures communes**
- **Lot n° 2 : Mobilier de restaurant**

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service Achats des équipements à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, avant le **02 Octobre 2023 à 16 Heures.**

Le dossier d'appel d'offres rectifié peut être retiré à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

\* Les autres termes et conditions restent inchangés



المملكة المغربية

\*\*\*\*\*

مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

\*\*\*\*\*

إعلان تصحيحي لطلب العروض المفتوح

رقم 106/2023

ينهي مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل إلى علم العموم أنه قد أجريت تغييرات على اعلان طلب العروض المفتوح رقم 106/2023، لأجل اقتناء أثاث لفائدة المؤسسات التابعة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل، موزعة على الحصص كالتالي :

- الحصة 1: أثاث المكتب و الهياكل المشتركة
- الحصة 2: أثاث المطعم

إن العينات ، التي يستوجبها ملف طلب العروض يجب إيداعها بمصلحة شراء المعدات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، وذلك قبل يوم 02 أكتوبر 2023 على الساعة الرابعة بعد الزوال.

يمكن سحب ملف طلب العروض المصحح بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء ، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) . وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

- وأن جميع الشروط و المتطلبات الأخرى تبقى بدون تغيير.

ROYAUME DU MAROC

\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*\_\*\*

OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 106/2023

Le **03 Octobre 2023 à 11 Heures**, Il sera procédé, dans les bureaux de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet l'Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPPT, répartie en lots suivants :

- Lot n° 1 : Mobilier de bureau et structures communes
- Lot n° 2 : Mobilier de restaurant

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) Casablanca, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma). Et à partir du site de l'office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés à la somme de :

- Lot n° 1 : Cinquante-deux mille cinq cents Dirhams (52 500.00 DH)
- Lot n° 2 : Vingt-trois mille quatre cents Dirhams (23 400.00 DH)

Les estimations des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage sont fixées à la somme de :

- Lot n° 1 : Trois millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent quarante-deux Dirhams et quatre-vingts centimes (3 494 542,80 DH) en TTC.
- Lot n° 2 : Un million cinq cent cinquante-huit mille deux cent soixante-douze Dirhams (1 558 272,00 DH) en TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT

Les concurrents peuvent :

- ❖ soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ❖ soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés rattaché à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) - Casablanca ;
- ❖ soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ❖ Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation

المملكة المغربية  
مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل  
إعلان عن طلب عروض أثمان مفتوح  
رقم 2023/106

في يوم 03 أكتوبر 2023 على الساعة الحادية عشرة صباحا، سيتم في مكتب الإدارة العامة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل الكائن بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، فتح الأظرفة المتعلقة بطلب عروض الأثمان المفتوح، لأجل اقتناء أثاث لفائدة المؤسسات التابعة لمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل، موزعة على الحصص كالتالي :

- الحصص 1: أثاث المكتب و الهياكل المشتركة
- الحصص 2: أثاث المطعم

يمكن سحب ملف طلب العروض بمصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء، كما يمكن كذلك سحبه إلكترونيا من بوابة صفقات الدولة : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) وكذا من بوابة مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل على العنوان التالي: [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma)

وتبلغ الضمانة المؤقتة

- الحصص 1: اثنان وخمسون ألفاً وخمسمائة (52 500,00) درهم
- الحصص 2: ثلاثة وعشرون ألفاً وأربعمائة (23 400,00) درهم

والكلفة التقديرية للأعمال المحددة من طرف صاحب المشروع تبلغ

- الحصص 1: ثلاث ملايين وأربعمائة وأربعة وتسعون ألفاً وخمسمائة واثنان وأربعون درهماً وثمانون سنتيماً (3 494 542,80) مع احتساب جميع الرسوم
- الحصص 2: مليون وخمسمائة وثمانمائة وخمسون ألفاً ومنتان واثنان وسبعون درهماً (1 558 272,00) مع احتساب جميع الرسوم

يجب أن يكون كل من محتوى وتقديم ملفات المتنافسين مطابقين لمقتضيات المواد 27، 29 و 31 من نظام الصفقات الخاص بمكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل.

ويمكن للمتنافسين :

- إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور؛
- إما إيداع أظرفتهم مقابل وصل، بمكتب مصلحة الصفقات بمديرية التموين واللوجستيك الكائنة بملتقى طريق BO. 50 والطريق الوطنية رقم 11 (طريق النواصر – سيدي معروف) - الدار البيضاء؛
- إما تسليمها مباشرة لرئيس لجنة طلب العروض عند بداية الجلسة وقبل فتح الأظرفة.
- إما إيداع أظرفتهم الكترونياً عبر بوابة الصفقات العمومية وفقاً لمقتضيات مرسوم وزارة الاقتصاد والمالية رقم 20-14 (4 شتنبر 2014) ل 8 دوالقعدة 1435 المتعلق بتجريد مساطر الصفقات العمومية من الصفة المادية.

إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المقررة في المادة 5 من نظام الإستشارة.





مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل  
Office de la Formation Professionnelle  
et de la Promotion du Travail

**Dossier d'Appel  
D'offres**

**Ouvert sur offres de prix**

N° ...*106*..... / 2023

**Financement : Projets OFPPT Hors Coopération**

**Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPT, répartie en lots suivants :**

- ✓ Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes
- ✓ Lot n° 2 : Mobilier de restaurant

*L*

*3*

*4*  
1

# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

\*\*\*\*\*

## Article n°1 : Objet du règlement de la consultation

Le présent règlement de consultation concerne l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : **Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPT, répartie en lots suivants :**

- **Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes**
- **Lot n° 2 : Mobilier de restaurant**

Il est établi en vertu des dispositions de l'article n°18, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Les prescriptions du présent règlement ne peuvent en aucune manière déroger ou modifier les conditions et les formes prévues par le règlement des marchés de l'OFPPT. Toute disposition contraire au règlement des marchés de l'OFPPT est nulle et non avenue. Seules sont valables les précisions et prescriptions complémentaires conformes aux dispositions de l'article n°18 et des autres articles du règlement des marchés de l'OFPPT.

## Article n°2 : Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrages du marché qui sera passé suite au présent appel d'offres est : **l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).**

## Article n°3 : Définitions :

Au sens du règlement des marchés de l'OFPPT on entend par :

- 1- **Attributaire** : concurrent dont l'offre a été retenue avant la notification de l'approbation du marché ;
- 2- **Autorité compétente** : l'ordonnateur ou la personne déléguée (sous-ordonnateur) par lui pour approuver le marché ;
- 3- **Concurrent** : toute personne physique ou morale qui propose une offre en vue de la conclusion d'un marché ;
- 4- **Groupement** : deux ou plusieurs concurrents qui souscrivent un engagement unique dans les conditions prévues à l'article 140 du règlement des marchés publics de l'OFPPT ;
- 5- **Titulaire** : attributaire auquel l'approbation du marché a été notifiée.

## Article n°4 : Conditions requises des concurrents

Conformément aux dispositions de l'article n°24 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

Peuvent valablement participer et être attributaire(s) de(s) marché(s) afférent(s) au présent appel d'offres, les personnes physiques ou morales, qui :

- a) Justifient des capacités juridiques, techniques et financières requises ;
- b) Sont en situation fiscale régulière, pour avoir souscrit leurs déclarations et réglé les sommes exigibles dûment définitives ou, à défaut de règlement, constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable chargé du recouvrement, et ce conformément à la législation en vigueur en matière de recouvrement ;
- c) Sont affiliées à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ou à un régime particulier de prévoyance sociale, et souscrivent de manière régulière leurs déclarations de salaires et sont en situation régulière auprès de ces organismes.

M

2

Ne sont pas admises à participer aux appels d'offres :

- Les personnes en liquidation judiciaire ;
- Les personnes en redressement judiciaire, sauf autorisation spéciale délivrée par l'autorité judiciaire compétente ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive prononcée dans les conditions fixées par l'article n°142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- Les personnes qui représentent plus d'un concurrent dans une même procédure de passation de marchés.

**Article n°5 : Justification des capacités et des qualités des concurrents**

- I- Chaque concurrent est tenu de présenter un dossier administratif et un dossier technique. Chaque dossier peut être accompagné d'un état des pièces qui le constituent.

A- Le dossier administratif comprend :

1. Pour chaque concurrent, au moment de la présentation des offres :

- a) Une déclaration sur l'honneur, en un exemplaire unique, établie conformément au modèle joint en annexe.
- b) L'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant. En cas de groupement, le cautionnement provisoire doit être constitué conformément aux dispositions du § C de l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

**N.B :** 1- Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements agréés à cet effet par le ministre chargé des finances Marocain (pour les candidats étrangers, ces cautions personnelles et solidaires doivent être avalisées par une banque marocaine).

2- Les pièces a et b ne doivent exprimer aucune restriction ou réserve sous peine d'être rejetées par la commission d'appel d'offres.

**Pour les groupements**, il y a lieu de produire :

- + Une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article n°140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- + Une note indiquant notamment l'objet de la convention, la nature du groupement, le mandataire, la durée de la convention, la répartition des prestations, le cas échéant.

2. Pour le concurrent auquel il est envisagé d'attribuer le marché, dans les conditions fixées à l'article 40 du Règlement des Marchés de l'OFPPT :

- a) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent et ce conformément à l'alinéa a) du paragraphe 2 de l'article n°25 du Règlement des Marchés de l'OFPPT ;
- b) Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- c) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation

M

W

3

de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme ;

\* La date de production des pièces prévues aux b) et c) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

d) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur ;

**Pour, les concurrents non installés au Maroc :** l'équivalent des attestations visées aux paragraphes b, c et d ci-dessus, délivrées par les administrations ou les organismes compétents de leurs pays d'origine ou de provenance pour les concurrents non installés au Maroc.

A défaut de la délivrance de tels documents par les administrations ou les organismes compétents de leur pays d'origine ou de provenance, lesdites attestations peuvent être remplacées par une attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits ou par une déclaration sur l'honneur dûment certifiée par les autorités compétentes du pays d'origine attestant l'impossibilité de produire l'ensemble ou une partie des documents précités.

#### **B - Le dossier technique comprend :**

1. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
2. Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté des prestations de mêmes familles. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.

#### **C - Le dossier additif comprend :**

1. Une attestation de(s) constructeur(s) (maison mère, représentant Régional ou local) certifiant que le soumissionnaire est agréé de commercialiser le matériel proposé portant sa marque pour tous les items.

#### **Article n°6 : Documents à fournir par les établissements publics**

Lorsque le concurrent est un établissement public, il doit fournir :

1. Au moment de la présentation de l'offre, outre le dossier technique et en plus des pièces prévues à l'alinéa 1) du I-A de l'article 5 ci-dessus, une copie du texte l'habilitant à exécuter les prestations objet du marché ;

2. S'il est retenu pour être attributaire du marché :

a) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'original délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant qu'il est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 4 ci-dessus. Cette attestation, qui n'est exigée que pour les organismes soumis au régime de la fiscalité, doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

b) une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 4 ci-dessus ou de la décision du ministre chargé de l'emploi ou sa copie certifiée conforme à l'originale, prévue par le dahir portant loi n° 1-72-184 du 15 jourmada II 1392 (27 juillet 1972) relatif au régime de sécurité sociale assortie de l'attestation de l'organisme de prévoyance sociale auquel le concurrent est affilié et certifiant qu'il est en situation régulière vis-à-vis dudit organisme.

La date de production des pièces prévues aux a) et b) ci-dessus sert de base pour l'appréciation de leur validité.

#### **Article n°7 : Contenu des dossiers des concurrents**

Les dossiers présentés par les concurrents doivent comporter :

4

### **7.1 -les dossiers administratifs, techniques, prévus à l'article 5 ci-dessus.**

### **7.2- une offre technique :**

Les pièces devant constituer l'offre technique sont :

Les « spécifications techniques des fournitures » renseignés conformément au canevas prévu à l'annexe des lot n° 1 et 2 du cahier des prescriptions spéciales et ce, en faisant ressortir les caractéristiques des fournitures proposées par le concurrent, leurs marques et leurs références. Cette annexe est signée par le concurrent et étayée par les catalogues et/ou documents relatifs aux « spécifications techniques des fournitures » afférents aux fournitures proposées. Ces catalogues et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » doivent être cachetés sur toutes les pages et portant le numéro de l'appel d'offres et l'item correspondant.

Et Une attestation d'agrément du service après-vente du soumissionnaire pour réparer le matériel proposé, fournie par le constructeur ou son représentant régional ou local.

Il est à noter que :

- Pour le cas d'un groupement, les documents relatifs à l'offre technique sont à signer par l'ensemble des membres du groupement, soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.
- Pour les pièces de l'offre technique de la solution variante, les mêmes pièces sont exigées et ce, pour les fournitures proposées au titre de la solution variante.

### **7.3 - Présentation des échantillons**

Les échantillons des articles suivants sont demandés :

Lot N°1 : 30, 35, 39, 44,47,50, 51 et 53

Lot N°2 : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 27

Les échantillons doivent être déposés au siège de l'OFPPT Intersection de la route B.O. n° 50 et la N11, Casablanca 20270 conformément à l'avis de l'AO.

Les échantillons doivent être cachetés portant le numéro de l'appel d'offres, du lot et de l'item correspondant. En cas d'offres variante, il doit porter en plus la mention « variante ».

Les échantillons, prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques déposés ou reçus peuvent être retirés au plus tard le jour ouvrable précédant le jour et l'heure fixés pour l'ouverture des plis à 16h30.

Aucun échantillon, prototypes, prospectus, notices ou autre document technique n'est accepté au-delà de la date et heure limites prévues ci-dessus.

### **7.4 - Une offre financière qui comprend :**

a) l'acte d'engagement par lequel le concurrent s'engage à réaliser les prestations objet du marché conformément aux conditions prévues aux cahiers des charges et moyennant un prix qu'il propose. Il est établi en un seul exemplaire conformément au modèle joint au présent règlement.

Cet acte d'engagement dûment rempli, et comportant le relevé d'identité bancaire (RIB), est signé par le concurrent ou son représentant habilité, sans qu'un même représentant puisse représenter plus d'un concurrent à la fois pour le même marché. Lorsque l'acte d'engagement est souscrit par un groupement tel qu'il est défini à l'article 140 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, il doit être signé soit par chacun des membres du groupement ; soit seulement par le mandataire si celui-ci justifie des habilitations sous forme de procurations légalisées pour représenter les membres du groupement lors de la procédure de passation du marché.

b) le bordereau des prix - détail estimatif établi par le maître d'ouvrage et figurant dans le dossier d'appel d'offres.

Le montant total de l'acte d'engagement doit être libellé en chiffres et en toutes lettres.

Le bordereau des prix - détail estimatif doit tenir compte de :

- + La saisie doit se faire par les moyens numériques (non manuscrits).
- + Les prix unitaires doivent être libellés en chiffres.
- + Les montants totaux doivent être libellés en chiffres.

En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement, et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement.

7.4 - Le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet.

**Article n°8 : Offre variante.**

*W*

*J*

Des variantes pourront être proposées par les concurrents.

La présentation des variantes n'implique pas l'obligation pour le soumissionnaire de présenter une offre pour la solution de base initialement prévue.

Les modalités d'examen des offres de base seront effectuées conformément aux spécifications techniques des fournitures proposées annexé au cahier des prescriptions spéciales.

Les modalités d'examen des offres variantes seront effectuées de la même manière que l'offre technique de base.

Les offres variantes présentées par les concurrents font l'objet d'un pli distinct de l'offre de base éventuellement proposée. Dans ce cas, les pièces du dossier administratif visées à l'alinéa 1) du paragraphe I-A de l'article 5 et de l'article 6 ci-dessus, le dossier technique est valable aussi bien pour la solution de base que pour les offres variantes.

Dans le cas où le concurrent ne présente qu'une offre variante, le pli contenant celle-ci doit être présentée conformément à l'article 13 ci-dessous, accompagnée des dossiers prévus à l'article 7 ci-dessus, ainsi que le cahier des prescriptions spéciales paraphé et signé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet et doit porter en outre la mention " offre variante".

#### **Article n°9 : Composition du dossier d'appel d'offres.**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du règlement des marchés de l'OFPPPT, le dossier d'appel d'offres comprend :

- a) Une copie de l'avis d'appel d'offres ouvert ;
- b) Un exemplaire du cahier des prescriptions spéciales ;
- c) Le modèle de l'acte d'engagement visé à l'article 7 précité ;
- d) Le modèle du bordereau des prix - détail estimatif ;
- e) Le modèle de la déclaration sur l'honneur prévue à l'article 5 précité ;
- f) Le présent règlement de la consultation.

#### **Article n°10 : Information des concurrents**

Tout concurrent peut demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique de lui fournir des éclaircissements ou renseignements concernant l'appel d'offres ou les documents y afférents. Cette demande n'est recevable que si elle parvient au maître d'ouvrage au moins sept (7) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

Le maître d'ouvrage doit répondre à toute demande d'information ou d'éclaircissement reçue dans le délai prévu ci-dessus.

Tout éclaircissement ou renseignement, fourni par le maître d'ouvrage à un concurrent à la demande de ce dernier, doit être communiqué le même jour et dans les mêmes conditions aux autres concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé le dossier d'appel d'offres et ce par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé ou par voie électronique. Il est également mis à la disposition de tout autre concurrent dans le portail des marchés publics et communiqué aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les éclaircissements ou renseignements fournis par le maître d'ouvrage doivent être communiqués au demandeur et aux autres concurrents dans les sept (7) jours suivant la date de réception de la demande d'information ou d'éclaircissement du concurrent. Toutefois, lorsque ladite demande intervient entre le dixième et le septième jour précédant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis la réponse doit intervenir au plus tard trois (3) jours avant la date prévue pour la séance d'ouverture des plis.

#### **Article n°11 : Modification dans le dossier d'appel d'offres.**

Conformément aux dispositions de l'article n°19 § 7 du règlement des marchés de l'OFPPPT, exceptionnellement, le maître d'ouvrage peut introduire des modifications dans le dossier d'appel d'offres sans changer l'objet du

marché. Ces modifications sont communiquées à tous les concurrents ayant retiré ou ayant téléchargé ledit dossier, et introduites dans les dossiers mis à la disposition des autres concurrents.

Lorsque les modifications nécessitent la publication d'un avis rectificatif, celui-ci est publié conformément aux dispositions de l'alinéa 1 du paragraphe I-2 de l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT. Dans ce cas, la séance d'ouverture des plis ne peut être tenue que dans un délai minimum de dix (10) jours à compter du lendemain de la date de la dernière publication de l'avis rectificatif au portail des marchés publics, du site de l'Office le cas échéant et dans le journal paru le deuxième, sans que la date de la nouvelle séance ne soit antérieure à celle prévue par l'avis de publicité initial.

Les concurrents ayant retiré ou téléchargé les dossiers d'appel d'offres doivent être informés des modifications prévues ci-dessus ainsi que de la nouvelle date d'ouverture des plis, le cas échéant.

Lorsqu'un concurrent estime que le délai prévu par l'avis de publicité pour la préparation des offres n'est pas suffisant compte tenu de la complexité des prestations objet du marché, il peut, au cours de la première moitié du délai de publicité, demander au maître d'ouvrage, par courrier porté avec accusé de réception, par fax confirmé ou par courrier électronique confirmé, le report de la date de la séance d'ouverture des plis.

La lettre du concurrent doit comporter tous les éléments permettant au maître d'ouvrage d'apprécier sa demande de report.

Si le maître d'ouvrage reconnaît le bienfondé de la demande du concurrent, il peut procéder au report de la date de la séance d'ouverture des plis. Le report, dont la durée est laissée à l'appréciation du maître d'ouvrage.

Dans ce cas, le report de la date de la séance d'ouverture des plis, ne peut être effectué qu'une seule fois quel que soit le concurrent qui le demande.

#### **Article n°12 : Répartition**

Le jugement des offres, prévu pour le présent appel d'offres, est un jugement par lot.

Le soumissionnaire peut faire une offre pour un ou plusieurs lots de l'appel d'offres. Chaque lot fait l'objet d'un seul marché séparé et les quantités indiquées aux différents lots sont indivisibles. Le soumissionnaire doit obligatoirement offrir l'ensemble de la quantité indiquée à chaque lot. Les offres partielles, techniques et financières, ne sont en aucun cas prises en considération.

Pour l'attribution, le maître d'ouvrage procède à l'ouverture, à l'examen des offres de chaque lot et à l'attribution par lot.

Les offres de remise sur le prix présenté par les concurrents en fonction du nombre de lots susceptibles de leur être attribués sont prises en considération.

#### **Article n°13 : Présentation des dossiers des concurrents.**

Conformément aux dispositions de l'article n°29 du règlement des marchés de l'OFPPT :

A- Le dossier présenté par chaque concurrent est mis dans un pli fermé portant :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, éventuellement, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;
- L'avertissement que " le pli ne doit être ouvert que par le président de la commission d'appel d'offres lors de la séance publique d'ouverture des plis ".

B- Ce pli contient trois enveloppes distinctes :

a) La première enveloppe comprend le dossier administratif, le dossier technique, le cahier des prescriptions spéciales dûment signé et paraphé par le concurrent ou son représentant dûment habilité à cet effet. Cette enveloppe doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « dossiers administratif et technique ».

b) La deuxième enveloppe comprend l'offre financière du soumissionnaire « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « offre financière ».

c) La troisième enveloppe contient l'offre technique « Une enveloppe pour chaque lot ». Elle doit être cachetée et porter de façon apparente la mention « offre technique ».

C- Les enveloppes visées aux paragraphes a, b, et c du B ci-dessus indiquent de manière apparente :

- Le nom et l'adresse du concurrent ;
- L'objet du marché et, le cas échéant, l'indication du lot ;
- La date et l'heure de la séance d'ouverture des plis ;

#### **Article n°14 : Retrait du dossier d'appel d'offres.**

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents dans le bureau du Service des Marchés à la Direction de l'Approvisionnement et la Logistique, sis Intersection de la Route BO n° 50 et la R.N.11 (Route Nouaceur Sidi Maârouf) à Casablanca, dès la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des supports de publication prévus à l'article 20 du Règlement des Marchés de l'OFPPT et jusqu'à la date limite de remise des offres. Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux concurrents.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma) et à partir du site de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail : [www.ofppt.ma](http://www.ofppt.ma).

#### **Article n°15 : Dépôt des plis des concurrents.**

Conformément aux dispositions de l'article 31 du règlement des marchés de l'OFPPT, les plis sont, au choix des concurrents :

- Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau de la Direction des Approvisionnements et Logistique (Service des Marchés), sis Intersection de la Route B.O. n° 50 et la Route Nationale 11 Sidi Maârouf – Casablanca MAROC ;
- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Le délai pour la réception des plis expire à la date et l'heure fixées par l'avis d'appel d'offres pour la séance d'ouverture des plis.

Les plis déposés ou reçus postérieurement au jour et à l'heure fixés ne sont pas admis.

#### **Article n°16 : Délai de validité des offres**

Conformément aux dispositions de l'article n°33 du règlement des marchés de l'OFPPT, les concurrents restent engagés par leurs offres pendant un délai de soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Si la commission d'appel d'offres estime ne pas être en mesure d'effectuer son choix pendant le délai prévu ci-dessus, le maître d'ouvrage saisit les concurrents, avant l'expiration de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax confirmé ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine et leur propose une prorogation pour un nouveau délai qu'il fixe. Seuls les concurrents ayant donné leur accord par lettre recommandée avec accusé de réception ou par fax ou par tout autres moyens de communication donnant date

certaine adressée au maître d'ouvrage, avant la date limite fixée par ce dernier, restent engagés pendant ce nouveau délai.

#### **Article n°17 : Langue de l'Offre.**

L'offre préparée par le concurrent ainsi que toute correspondance et tous documents concernant l'offre échangée entre le candidat et l'OFPPPT seront rédigés en Langue Française.

Tout document imprimé fourni par le candidat peut être rédigé en une autre langue dès lors qu'il est accompagné d'une traduction en langue française par une personne/autorité compétente, des passages intéressants l'offre. Dans ce cas et aux fins de l'interprétation de l'offre, la traduction française fait foi.

#### **Article n°18 : Prix préférentiels pour la formation professionnelle.**

Vu que les prestations objet du présent appel d'offres sont destinées uniquement à la formation professionnelle, il y a lieu de proposer des prix préférentiels pour l'éducation.

#### **Article n°19 : Monnaie de l'offre.**

Pour le concurrent non installé au Maroc, la monnaie dans laquelle le prix des offres doit être formulé et exprimé est l'Euro ou le dollar USA. Dans ce cas, pour être évalués et comparés, les montants des offres exprimées en monnaies étrangères doivent être convertis en dirham. Cette conversion doit s'effectuer sur la base du cours vendeur du dirham en vigueur le premier jour ouvrable de la semaine précédant celle du jour d'ouverture des plis donné par Bank Al-Maghrib.

#### **Article n°20 : Dépenses encourues du fait de l'appel d'offres**

Le soumissionnaire supporte toutes les dépenses encourues du fait de la préparation et de la présentation de son offre à l'OFPPPT qui ne pourra, en aucun cas, en être tenu pour responsable, quel que soit le déroulement ou l'issue de la procédure d'appel d'offres.

#### **Article n°21 : Evaluation des offres des concurrents.**

Les offres des concurrents admissibles sont examinées conformément aux dispositions des articles 36, 38, 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT.

Les capacités techniques et financières des concurrents seront appréciées comme suit :

- Seuls seront retenus, les concurrents ayant présenté au moins une attestation de référence, conforme aux prescriptions de l'article 5-alinéa B-2 du présent règlement de consultation, se rapportant à des prestations de la même famille de celles objet du présent appel d'offres, dont le montant est supérieur ou égal à 25 % de l'estimation des lots concernés, réalisées au cours des années **(2018 et postérieur)**.
- Aussi, il est précisé qu'en cas d'attestation délivrée à un groupement, celle-ci sera appréciée pour la cote part réalisée par le (s) concurrent(s) ou à défaut de renseignement, pour part égale du montant globale de l'attestation.

Les offres techniques seront évaluées comme suit :

- La conformité technique des offres (de base et / ou des variantes) sera appréciée, sur la base des documents présentés dans l'offre technique du soumissionnaire, par rapport aux spécifications techniques des fournitures demandées au niveau du CPS (article 7).
- En cas de discordance des spécifications techniques entre les pièces de l'offre technique d'un ou plusieurs concurrents, la commission d'appel d'offres peut demander par écrit à l'un ou à plusieurs concurrents des précisions, éclaircissements et/ou des compléments d'information, des données sur leurs offres techniques. Ces éléments qui doivent concerner les documents contenus dans lesdites offres.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications techniques demandées sera déclaré non conforme.

*G*

*M* *9*

La commission peut, avant de se prononcer, charger une sous-commission technique pour analyser les offres techniques proposées.

Conformément aux dispositions des articles 39, 40 et 41 du Règlement des Marchés de l'OFPPT précité, l'examen des offres financières concerne les seuls concurrents admis à l'issue de l'examen de leurs dossiers administratifs et techniques et leur offre technique y compris catalogues, catalogues, et/ou documents relatives aux « spécifications techniques des fournitures » présentés.

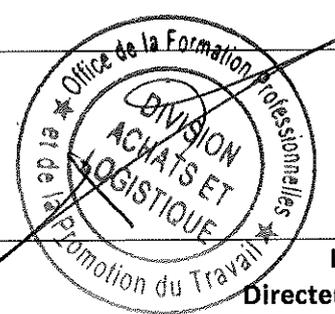
Le marché sera attribué au concurrent, retenu à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques, de l'offre technique et de l'offre financière la moins disante par lot.

NB : En application des dispositions de l'article 27 du règlement des marchés l'OFPPT précité, les corrections des erreurs arithmétiques s'effectueront de la manière suivante :

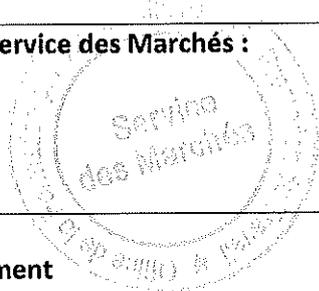
- En cas de discordance entre les prix unitaires du bordereau des prix et ceux du détail estimatif, les prix du bordereau des prix prévalent ;
- En cas de discordance entre le montant total de l'acte d'engagement et de celui du bordereau des prix-détail estimatif, le montant de ce dernier document est tenu pour bon pour établir le montant réel de l'acte d'engagement

Etabli par :

*[Signature]*  
SAE LE



Vérifié par le Service des Marchés :



**Le maître d'ouvrage  
Directeur de l'Approvisionnement  
et la Logistique**

Directeur de l'Approvisionnement  
et de la Logistique

Abdeltif AOURAGH

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten mark]*

# MODELE DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

\*\*\*\*\*

## ACTE D'ENGAGEMENT

### A -Partie réservée à l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail

Appel d'offres ouvert sur offres des prix n°..... du .....

**Objet du marché** : Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPT, répartie en lots suivants :

Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes

Lot n° 2 : Mobilier de restaurant

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

### B - Partie réservée au concurrent

#### a) Pour les personnes physiques

Je (1), soussigné : ..... (prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu ..... affilié à la CNSS sous le ..... (2) inscrit au registre du commerce de..... (localité) sous le n° ..... (2) n° de patente..... (2) :

#### b) Pour les personnes morales

Je (1), soussigné ..... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise) agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la société) au capital de:..... adresse du siège social de la société..... adresse du domicile élu..... affiliée à la CNSS sous le n°.....(2) et (3) inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n°..... (2) et (3) n° de patente.....(2) et (3) n° d'identification fiscale..... n° de l'Identifiant commun de l'Entreprise.....(2) et (3)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés :

après avoir pris connaissance du dossier d'appel d'offres, concernant les prestations précisées en objet de la partie A ci-dessus ;

après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et les difficultés que comportent ces prestations :

1) remets, revêtu (s) de ma signature un bordereau de prix - détail estimatif établi (s) conformément aux modèles figurant au dossier d'appel d'offres ;

2) m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au cahier des prescriptions spéciales et moyennant les prix que j'ai établis moi-même, lesquels font ressortir :

- **Montant total hors T.V.A.:**.....(en lettres et en chiffres)
- **Taux de la TVA :** .....(en pourcentage)
- **Montant de la T.V.A.:**.....(en lettres et en chiffres)
- **Montant total T.V.A. comprise :**.....(en lettres et en chiffres)

L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) (4) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à.....(localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

Fait à.....le.....

(Signature et cachet du concurrent)

(1) lorsqu'il s'agit d'un groupement, ses membres doivent :

- mettre : « Nous, soussignés..... nous obligeons conjointement/ou solidairement (choisir la mention adéquate et ajouter au reste de l'acte d'engagement les rectifications grammaticales correspondantes) ;
- ajouter l'alinéa suivant : « désignons..... (prénoms, noms et qualité) en tant que mandataire du groupement ».

(2) Pour les concurrents non installés au Maroc, préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

(3) ces mentions ne concernent que les personnes assujetties à cette obligation.

(4) supprimer les mentions inutiles

## MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

\*\*\*\*\*

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Mode de passation : Appel d'offres ouvert N°....., sur offres des prix.

Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPPT, répartie en lots suivants :

Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes

Lot n° 2 : Mobilier de restaurant

#### A - Pour les personnes physiques

Je, soussigné : ..... (prénom, nom et qualité)  
agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte,  
adresse du domicile élu : .....  
affilié à la CNSS sous le n° : ..... (1)  
inscrit au registre du commerce de.....(localité) sous le n° ..... (1) n° de  
patente..... (1)  
n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB), ouvert à .....

#### B - Pour les personnes morales

Je, soussigné ..... (prénom, nom et qualité au sein de l'entreprise)  
agissant au nom et pour le compte de..... (raison sociale et forme juridique de la société) au  
capital de:.....  
adresse du siège social de la société..... adresse du domicile  
élu.....  
affiliée à la CNSS sous le n°.....(1)  
inscrite au registre du commerce..... (localité) sous le n° .....(1)  
n° de patente.....(1)  
n° du compte courant postal, bancaire ou à la TGR.....(RIB) , ouvert à .....  
n° de l'identifiant Commun de l'Entreprise :.....(1)

#### - Déclare sur l'honneur :

- 1- m'engager à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlant de mon activité professionnelle ;
- 2- que je remplie les conditions prévues à l'article 24 du Règlement des Marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle ;
- 3- Etant en redressement judiciaire j'atteste que je suis autorisé par l'autorité judiciaire compétente à poursuivre l'exercice de mon activité (2) ;
- 4- m'engager, si j'envisage de recourir à la sous-traitance :
  - à m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par l'article 24 du Règlement des Marchés de l'OFPPPT ;
  - que celle-ci ne peut dépasser 50% du montant du marché, ni porter sur les prestations constituant le lot ou le corps d'état principal prévues dans le cahier des prescriptions spéciales, ni sur celles que le maitres d'ouvrage a prévues dans ledit cahier ;
  - à confier les prestations à sous-traiter à des PME installées aux Maroc ; (3)

- 5- m'engager à ne pas recourir par moi-même ou par personne interposée à des pratiques de fraude ou de corruption de personnes qui interviennent à quelque titre que ce soit dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché ;
- 6- m'engage à ne pas faire par moi-même ou par personne interposées, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusions du présent marché.
- 7- atteste que je remplis les conditions prévues par l'article 1er du dahir n° 1-02-188 du 12 JOURNADA I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprises (4).
- 8- atteste que je ne suis pas en situation de conflit d'intérêt tel que prévu à l'article 151 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.
- 9- je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur et dans les pièces fournies dans mon dossier de candidature.
- 10- je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues par l'article 142 du Règlement des Marchés de l'OFPPT, relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du concurrent

**(1)** Pour les concurrents non installés au Maroc , préciser la référence des documents équivalents et lorsque ces documents ne sont pas délivrés par leurs pays d'origine, la référence à l'attestation délivrée par une autorité judiciaire ou administrative du pays d'origine ou de provenance certifiant que ces documents ne sont pas produits.

**(2)** à supprimer le cas échéant.

**(3)** Lorsque le CPS le prévoit.

**(4)** à prévoir en cas d'application de l'article 139 du Règlement des Marchés de l'OFPPT.

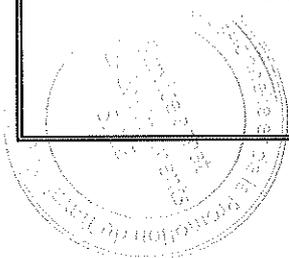
**(\*)** en cas de groupement, chacun des membres doit présenter sa propre déclaration sur l'honneur.

M

W

f

**CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES  
(C. P. S.)**



*M*

*w*

*cf*

## CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPÉCIALES

Marché n° ..... / 2023.

Passé en application de l'alinéa 2, paragraphe 1 de l'article 16 et paragraphe 1 de l'article 17 et alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17, du règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).

Entre les soussignés :

D'une part : .....

L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL (O.F.P.P.T.), représenté par son Directeur Général,

Et,

D'autre part : .....

La société : .....

- Titulaire du compte ..... (à la Trésorerie Générale, bancaire, ou postal) ouvert à mon nom (ou au nom de la société) à ..... (localité), sous relevé d'identification bancaire (RIB) numéro.....

- Adresse du siège social de la société : .....

- Adresse du domicile élu : .....

- Affiliée à la CNSS sous le n° : .....

- Inscrite au registre de commerce de ..... (localité) sous le n° : .....

- Patente n° : .....

- N° d'identification fiscale

- n° de l'identification Commun de l'Entreprise : .....

- Représentée par :

Monsieur .....

Agissant au nom et pour le compte de ladite société en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés,



## **CHAPITRE I : CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :**

### **ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE**

Le présent marché a pour objet : Acquisition de mobilier au profit des établissements de l'OFPPT, répartie en lots suivants :

Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes

Lot n° 2 : Mobilier de restaurant

### **ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU MARCHE**

Les documents contractuels sont par ordre de priorité :

- 1- L'acte d'engagement,
- 2- Le présent cahier des prescriptions spéciales,
- 3- Le bordereau des prix - détail estimatif,
- 4- L'offre technique du titulaire,
- 5- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux (CCAGT), approuvé par le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016).

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, autres que celles se rapportant à l'offre financière tel que décrit dans règlement relatif aux marchés publics de l'office de l'OFPPT, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

### **ARTICLE 3 : AUTRES TEXTES APPLICABLES**

Le titulaire du marché est soumis aux dispositions notamment des textes suivants :

- Le règlement des marchés, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014), relatif aux marchés publics de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT).
- Le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.
- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes (B.O. n°5170 du 18/12/2003).
- L'arrêté 2-3663 du 13 /07/2005 portant organisation financière et comptable de l'OFPPT.
- Le dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n°112-13 relative au nantissement des marchés publics.
- Les textes officiels réglementant la main d'œuvre et les salaires.
- Le dahir n°1.85.347 du 20/12/1985 relatif à l'institution générale de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- La décision du Ministre des Finances et de la Privatisation - DEPP n° 2-0610 du 26 Février 2008 fixant le visa préalable du contrôleur d'Etat de l'OFPPT pour les marchés de fournitures et de prestation de service dont le montant est supérieur à 1 000 000,00 DHS.

Ainsi que tous les textes réglementaires ayant trait aux marchés publics rendus applicables à la date limite de réception des offres.

### **ARTICLE N°4 : CARACTERE DES PRIX**

Les prix des équipements objet du présent marché sont fermes et non révisables.

Toutefois, si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée est modifié postérieurement à la date limite de remise des offres, le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

#### **ARTICLE N°5 : NATURE DES PRIX**

Le présent marché est à prix unitaires.

Les sommes dues au titulaire du marché sont calculées par application des prix unitaires portés au bordereau des prix-détail estimatif, joint au présent cahier des prescriptions spéciales, aux quantités réellement exécutées conformément au marché.

Les prix du marché sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de la livraison des fournitures y compris tous les droits, impôts, taxes, frais généraux, faux frais et assurer au titulaire une marge pour bénéfices et risques et d'une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la livraison des fournitures.

#### **ARTICLE N°6 : DROITS DE TIMBRES**

Le titulaire acquitte les droits de timbre dus au titre du marché conformément à la législation en vigueur.

#### **ARTICLE N°7 : DELAI D'EXECUTION ET PENALITES DE RETARD**

##### Délai d'exécution :

Le délai contractuel pour l'exécution des prestations objet du présent marché est de soixante (60) jours. Il commence à courir à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet du présent marché. Ce délai s'applique à l'achèvement de la livraison de la totalité des fournitures incombant au titulaire.

Le délai que se réserve l'OFPPPT pour la vérification de la conformité technique, n'est pas inclus dans le délai contractuel susmentionné.

##### Pénalités de retard :

A défaut par le titulaire d'avoir terminé les prestations objet du marché dans le délai contractuel, il lui sera appliqué, sans mise en demeure préalable, une pénalité de un pour mille (1/1000) du montant du marché, éventuellement majoré par les montants correspondants aux travaux supplémentaires et à l'augmentation dans la masse et ce, par jour calendaire.

Le montant global des pénalités au titre des retards est plafonné à huit pour cent (8)% du montant du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Quand le montant des pénalités atteint ce plafond, l'autorité compétente se réserve le droit de résilier le marché dans les conditions prévues par l'article 79 du CCA GT.

#### **ARTICLE N°8 : CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF**

Le cautionnement provisoire qui reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire du marché dans les cas prévus par l'article 18 § 1 du CCA GT est :

**Lot n° 1 : Cinquante-deux mille cinq cents DH (52 500,00 DH)**

**Lot n° 2 : Vingt-trois mille quatre cents DH (23 400,00 DH)**

Le cautionnement provisoire reste acquis au maître d'ouvrage notamment dans les cas cités à l'article 18 du CCA GT. Le montant du cautionnement définitif est fixé à trois pour cent (3%) du montant du marché arrondi au dirham supérieur.

Le cautionnement définitif doit être constitué dans les vingt (20) jours qui suivent la notification de l'approbation du marché.

**N.B :** Les cautions personnelles et solidaires doivent être choisies parmi les établissements marocains agrés à cet effet conformément à la législation en vigueur

#### **ARTICLE N°9 : LIVRAISON DES EQUIPEMENTS AU SITE BENEFICIAIRE**

- Les équipements seront livrés aux sites bénéficiaires au site bénéficiaire indiqué dans le tableau de répartition.

Avant de commencer les livraisons, le titulaire doit transmettre à l'OFPPPT :

- o Un planning prévisionnel de livraison une fois l'ordre de service de commencement est signé.
- o Le programme des livraisons au moins 15 jours avant le début des livraisons dans le site bénéficiaire(s).

Les opérations de transport, de chargement, de déchargement, de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

Le responsable du centre bénéficiaire signe les bons de livraison des articles livrés en précisant les dates de livraison.

#### **ARTICLE N°10 : MODALITES DE VERIFICATION DE CONFORMITE TECHNIQUE**

Sur la base du programme des livraisons, l'OFPPPT organise les opérations de vérification de conformité technique du matériel livré dans les sites bénéficiaires suivant un planning communiqué au titulaire.

Le retard enregistré dans l'opération de vérification de conformité technique et de réception, après livraison du matériel, sera à la charge de l'O.F.P.P. T et le délai d'exécution du marché sera prorogé en conséquence.

Le titulaire interviendra pour l'installation des différents équipements dans un délai de 7 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la saisie du titulaire par l'OFPPPT l'informant du dépôt des équipements en question dans les locaux de ce dernier ;

Le titulaire procédera à l'ouverture des caisses, l'installation et la mise en marches des équipements. La matière d'œuvre nécessaire aux différents essais est à sa charge.

Les équipements jugés non-conformes sont récupérés par le titulaire dans un délai maximum de 30 jours qui commencera à courir à partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPPT des équipements concernés. Passé ce délai l'OFPPPT n'est plus responsable des équipements en question.

Le titulaire mettra à la disposition du(es) représentant(s) de l'OFPPPT la documentation technique, en langue française, nécessaire à la vérification de la conformité technique des équipement(s).

Les opérations de déballage et d'emballage sont à la charge exclusive du titulaire et sont effectuées sous sa responsabilité.

L'O.F.P.P.T. procédera à la vérification de la conformité technique de l'équipement avec les spécifications du marché et avenant(s) (marque, référence, origine, dimensions, capacités, puissance, alimentation électrique,...) dans les sites bénéficiaires, à la date prévue, en présence d'un représentant qualifié du titulaire devant être habilité à répondre aux remarques de la commission désignée par l'OFPPPT.

La vérification de la conformité technique des articles livrés est sanctionnée par l'établissement d'un procès-verbal qui doit être signé par le(s) représentant(s) de l'O.F.P.P.T. et du titulaire ayant participé à l'opération de vérification. Toute divergence par rapport au marché et le cas échéant ses avenants doit être consignée dans le procès-verbal de vérification de conformité technique.

Une copie du procès-verbal de vérification de conformité technique est remise au représentant du titulaire séance tenante.

Tout équipement jugé non conforme par l'OFPPPT doit être remplacé, par le titulaire, dans le délai contractuel

## **ARTICLE N°11 : MODALITES DE RECEPTION DES EQUIPEMENTS**

L'OFPPT procédera à la réception dans le site bénéficiaire :

- Du matériel sur la base du procès-verbal de vérification de conformité technique
- Des quantités livrées par rapport à celles du marché ou avenant,
- De la mise en marche du matériel si nécessaire.

La réception n'est prononcée qu'une fois l'équipement, vérifié conforme, satisfait aux essais exigés

**Les articles réceptionnés sont enregistrés dans le livre journal et éventuellement dans le livre d'inventaire. Les numéros du livre journal et d'inventaire sont portés sur le PV de réception.**

## **ARTICLE N°12 : Formation**

Le présent marché ne prévoit pas de formation.

## **ARTICLE N°13 : Réceptions provisoire et définitive**

### **1- Réception provisoire**

La réception provisoire du marché n'est prononcée que lorsque tous les équipements sont livrés, vérifiés conformes et une fois tous les essais ont été déclarés satisfaisants par le(s) représentant(s) de l'OFPPT.

La réception provisoire du marché correspondra à la dernière date de réception.

### **2- Réception définitive**

Le titulaire demandera à l'OFPPT d'organiser la réception définitive vingt jours au plus tard avant l'expiration du délai de garantie.

Un planning de réception définitive sera communiqué par l'OFPPT au titulaire en lui précisant les lieux et les dates de réceptions définitives.

Le titulaire prendra les dispositions nécessaires pour se faire représenter à ces opérations qui seront sanctionnées par un procès-verbal de réception définitive locale.

Si au moment de la réception définitive, il est reconnu que certaines réserves concernant la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ayant fait l'objet d'une notification, le titulaire disposera d'un délai d'un (1) mois maximum pour réparer ou remplacer l'équipement déclaré défectueux.

Le délai de garantie des équipements concernés qui leur est directement lié est prolongé jusqu'à ce que ces réserves soient levées par le titulaire. A défaut, l'O.F.P.P.T. peut effectuer les réparations ou remplacements aux frais du titulaire de marché ou prendre d'autres mesures correctives.

## **ARTICLE N°14 : MODE DE REGLEMENT**

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix unitaires définis et établis pour chaque item par le titulaire aux quantités réellement exécutées et réceptionnées, conformément aux descriptions figurant au bordereau des prix-détail estimatif et aux conditions particulières du marché.

## **ARTICLE N°15 : MODALITES DE PAIEMENT**

Le titulaire adressera à l'Office les factures en cinq exemplaires avec les bons de livraisons des articles réceptionnés conformes.

Les sommes dues au titulaire seront réglées à son compte dont le numéro est précisé dans le marché.

Tout changement du numéro de compte doit faire l'objet d'un avenant.



## **ARTICLE N°16 : UTILISATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS ET DIFFUSION DE RENSEIGNEMENTS.**

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T., ne communiquera le marché, ni aucune de ses clauses, ni aucune des spécifications, des plans, dessins, tracés ou information fournis par l'O.F.P.P.T. ou en son nom et au sujet du marché à aucune personne autre qu'une personne employée par le titulaire à l'exécution du marché. Les informations transmises à une telle personne le seront confidentiellement et seront limitées à ce qui est nécessaire à la dite exécution.

Le titulaire, sauf consentement préalable donné par écrit par l'O.F.P.P.T, n'utilisera aucun des documents et aucune des informations énumérés dans le paragraphe précédent, si ce n'est pour l'exécution du marché.

Tout document, autre que le marché lui-même, énuméré dans le 1er paragraphe demeurera la propriété de l'O.F.P.P.T. et tous ses exemplaires seront renvoyés à l'O.F.P.P.T. sur sa demande, une fois les obligations contractuelles du titulaire exécutées.

## **ARTICLE N°17 : BREVETS**

Le titulaire garantira l'O.F.P.P.T, contre toute réclamation des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de création industrielle résultant de l'emploi des équipement ou d'un de leurs éléments au MAROC.

## **ARTICLE N°18 : SOUS-TRAITANCE**

Toute sous-traitance éventuelle au titre de ce marché se fera dans les conditions de l'article n°141 du règlement des marchés de l'OFPPPT.

## **ARTICLE N°19 : DOMICILE DU TITULAIRE**

Le titulaire du marché est tenu d'élire domicile au Maroc qu'il doit indiquer dans l'acte d'engagement ou le faire connaître au maître d'ouvrage dans le délai de quinze (15) jours à partir de la notification, qui lui est faite, de l'approbation de son marché.

Faute par lui d'avoir satisfait à cette obligation, toutes les notifications qui se rapportent au marché sont valables lorsqu'elles ont été faites au siège de l'entreprise dont l'adresse est indiquée dans le cahier des prescriptions spéciales.

En cas de changement de domicile, le titulaire est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

## **ARTICLE N°20 : VALIDITE DU MARCHE**

Le marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après sa signature par l'autorité compétente de l'Office ou par son délégué dûment désigné et son visa par le Contrôleur d'Etat, lorsque ledit visa est requis.

## **ARTICLE N°21 : DELAI DE NOTIFICATION DE L'APPROBATION DU MARCHE.**

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Les conditions de prorogation de ce délai sont fixées par les dispositions de l'article 136 du règlement des marchés de l'OFPPPT.

## **ARTICLE N°22 : GARANTIE**



Le titulaire garantit que tout l'équipement livré en exécution du marché est neuf, n'a jamais été utilisé, est du modèle le plus récent en service et inclue toutes les dernières améliorations en matière de conception et de matériau sauf si le marché en a disposé autrement.

Le titulaire garantit en outre que tout le mobilier livré en exécution du marché n'aura aucune défektivité due à sa conception, aux matériaux utilisés ou à sa mise en œuvre (sauf dans le cas où la conception et/ou le matériau requis par les spécifications du marché), qui peut se révéler pendant l'utilisation normale de l'équipement livré, dans les conditions prévalant dans les établissements de formation Professionnelles de l'OFPPPT.

Pendant la période de garantie, les techniciens du fournisseur interviendront dans un délai de 15 jour partir du lendemain de la notification au fournisseur par l'OFPPPT des pannes des équipements concernés.

Les frais de récupération ou de remplacement des équipements défectueux sont à la charge exclusive de ce dernier

**En cas d'incident :**

L'OFPPPT notifiera rapidement au titulaire toutes réclamations faisant jouer cette garantie.

Le titulaire dispose de 48 heures pour l'intervention au niveau du site indiqué dans le tableau de répartition

Le titulaire dispose de 72 heures pour réparer ou remplacer l'équipement défectueux avec un équipement équivalent (connectiques incluses).

Site	Délai d'intervention	Délai de réparation
Région Rabat Salé Kenitra	48 H	72 H

**ARTICLE N°23 : RETENUE DE GARANTIE**

Conformément à l'Article 64 du C.C.A.G-T, une retenue de un dixième (1/10) sera effectuée sur le montant des acomptes.

La retenue de garantie cessera de croître lorsqu'elle aura atteint sept pour cent (7 %) du montant du marché augmenté le cas échéant du montant des avenants.

Toutefois, cette retenue de garantie pourra être remplacée, à la demande du titulaire, par une caution personnelle et solidaire dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

**N.B :** pour le titulaire étranger, le cautionnement de la retenue de garantie doit être avalisé par une banque marocaine.

**ARTICLE N°24 : DELAI DE GARANTIE**

Le délai de garantie minimal est fixé à **Une (01) année** pour les prestations objet du marché. Il court à partir de la date de réception provisoire de ces équipements.

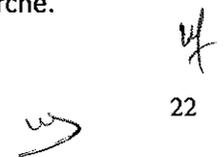
Le délai de garantie suscit e concerne tous les items mentionn es dans le bordereau des prix – d etail estimatif, et est exig e du titulaire apr es la date du proc es-verbal de r eception provisoire.

**ARTICLE N°25 : RESTITUTION DES CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE ET DEFINITIF ET PAIEMENT DE LA RETENUE DE GARANTIE**

En application des dispositions de l'article 19 du CCAGT, le cautionnement provisoire est restitu e au titulaire du march e ou la caution qui le remplace est lib er ee apr es que le titulaire aura r ealis e le cautionnement d efinitif.

Le cautionnement d efinitif est restitu e, sauf les cas d'application de l'article 79 du CCAGT, et le paiement de la retenue de garantie est effectu ee ou bien les cautions qui les remplacent  a la suite d'une mainlev ee donn ee par l'OFPPPT d es la signature du proc es-verbal de la r eception d efinitive des  equipements objet du march e.

**ARTICLE N°26 : ASSURANCE ET RESPONSABILITES**



En application des dispositions de l'article 25 du CCAAGT, le titulaire doit souscrire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, les polices d'assurances qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du présent marché.

#### **ARTICLE N°27 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS**

En cas de contestation entre l'administration et le titulaire, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 81, 82 et 84 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAAGT). Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis à la juridiction marocaine compétente statuant en matière administrative, conformément à l'article 83 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de Travaux (CCAAGT).

#### **ARTICLE N°28 : NANTISSEMENT**

En cas de nantissement du marché, le Maître d'ouvrage remet au titulaire du marché, sur sa demande et contre récépissé, une copie du marché portant la mention « exemplaire unique » dûment signée et indiquant que ladite copie est délivrée en unique exemplaire destiné à former titre pour le nantissement du marché public, conformément aux dispositions du dahir n° 1-15-05 du 29 rabii II 1436 (19 février 2015) portant promulgation de la loi n° 112-13 relative au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

+ La liquidation des sommes dues par l'Office de la formation Professionnelle et de la Promotion du Travail en exécution du présent marché sera opérée par les soins du Directeur Général de l'O.F.P.T ou son délégué.

+ Le fonctionnaire chargé de fournir au titulaire du futur marché ainsi qu'au bénéficiaire des nantissemments ou subrogations les renseignements, qui ont été prévus à l'article 8 du dahir susvisé, est le Directeur Général de l'OFPPT ou son délégué.

+ Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le Trésorier Payeur de l'OFPPT seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du présent marché.

Les frais de timbre et d'enregistrement de l'original du présent marché ainsi que de l'exemplaire unique sont à la charge du titulaire du marché.

#### **ARTICLE 29 : RESILIATION DU MARCHE**

Le marché peut être résilié par l'OFPPT de plein droit dans tous les cas de figure prévus par les textes en vigueur (le Décret n° 2-14-394 du 06 Chaabane 1437 (13 mai 2016) - CCAAGT et règlement des marchés de l'OFPPT approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014)).

#### **ARTICLE 30: MESURES COERCITIVES**

Il sera fait application des mesures coercitives prévues la CCAAG-T, notamment celle prévues par son chapitre VIII.



## CHAPITRE II : CLAUSES ET SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

La Tolérance des dimensions est de +/- 5%.

### Lot n° 1 : mobilier de bureau et structures communes

Item	Désignation et descriptif technique
1	<p><b>SALON ABSTRACT MODULABLE</b>            Structure en bois massif avec rembourrage en mousse de polyuréthane haute densité.            Piètements en polypropylène noir .            Salon composé de :            3 canapés incurvés à 120° de dimension LxPxH en mm : 135x105x760            4 canapés simple de dimension LxPxH en mm : 105x740x430</p>
2	<p><b>TABLE BASSE cylindrique</b>            Top en mélamine 12 mm ; forme Ronde diamètre de 650 mm            Piètement en tube métallique Ø 16 mm, ép. 2 mm, fixé sur une base en mélamine de diamètre de 590 mm et tapissée sur deux parties.            Vérins réglable            Diamètre 650 mm            Hauteur 470 mm</p>
3	<p><b>BANC UNE PLACE POUR HALL</b>            Structure métallique avec socle tubulaire et base circulaire            Coque circulaire , rembourrage en mousse de polyuréthane haute densité.            Isolation acoustique passive et active (angle de phase)            Finition extérieur en cuir de première qualité, et intérieure en microfibre suédoise            Grande membrane sonore centrée sur le corps comme dossier            Bague d'assise orientable (jusqu'à 350°).            Table pivotante en acrylique minéral avec charnière en acier inoxydable satiné de diamètre de 230 mm.            Récepteur Bluetooth intégré pour la connexion audio sans fil            Diverses prises d'entrée pour les équipements périphériques.            Dimension LxPxH en mm : 1200 x 630 x 1440</p>
4	<p><b>TAPIS CIRCULAIRE</b>            Texture velours, composition 100% polyamide.            Épaisseur totale : 8,5 mm            Hauteur du velours : 5,1 mm            Densité : p/m2 : 205350            Grammage g/m2 : 1295            Résistance thermique m2c°/w : 0,14            Isolation phonique : 30db/NF EN ISO 140/8            Emission air : A+            HQE : 8 cibles            Diamètre en mm: 1500 mm min.</p>

M

W

5	<p><b>POT DECORATIF 1</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>
6	<p><b>POT DECORATIF 2</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010</p>
7	<p><b>POT DECORATIF 3</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600</p>
8	<p><b>BUREAU MULTIPOSTES</b>  Structure métallique tridimensionnelle de 40X40 mm et d'épaisseur 20/10 mm, 3 pieds de forme trapézoïdale et un socle demi lune pour la table haute  Goulotte métallique perforée de dimension LxPxH en mm : 990 x 494 x 60.  3 plateaux de travail en panneaux de particules mélaminés de 30 mm qui peuvent coulisser horizontalement sur des entretoises, pour permettre un accès simple au câblage et aux prises, placés dans un bac central sous-top.  Plateau extension demi lune pour table haute .  Panels de courtoisie en contreplaqué recouvert en tissu de dimension LxPxH en mm : 1200x16x400  Banc avec dossier et un accoudoir à droite de dimension LxPxH en mm : 600x840x735  Banc avec dossier et un accoudoir à gauche de dimension LxPxH en mm : 600x840x735  Dimension globale LxPxH en mm : 3205x640x1560</p>
9	<p><b>BIBLIOTHEQUE COURBEE</b>  Bibliothèque modulaire composée de 5 modules courbés a 45° réalisées en panneaux agglomérés haute densité de 19 mm au minimum, recouvert en mélamine sur les deux cotés  chaque module est équipé d'une étagère intermédiaire réglable et quatre patins niveleurs  Dimension de chaque module LxPxH en mm : 1140x520x814</p>
10	<p><b>BANC COURBE</b>  Banc modulaire composé de 4 modules courbés a 45° structure interne en contre-plaqué Ep. 12 mm, rembourré en mousse d'haute densité Ep. 50mm, densité 35 Kg/m2 et tapissé en cuir synthétique résistant au feu  Piètements en acier chromé  Dimension de chaque module LxPxH en mm : 780x550x415</p>

11	<p><b>TABLE DE LECTURE</b>  Table de lecture modulaire composé de  8 Tables courbé a 45° :  Plateau rétractable aggloméré avec des contours injectés en polypropylène et chants arrondies.  Piètements tubulaire métalliques Ø35mm peint en aluminium époxy-polyester avec patins niveleurs  Pieds central en T équipé de deux roue  Dimension de chaque table LxPxH en mm : 800x500x700  1 Pupitre central arqué sur trois cotes formant 3 baies pour passage des câbles  Dimension du pupitre LxPxh en mm : 1200x1100x700</p>
12	<p><b>CHAISE DE LECTURE  COQUE</b>  Coque monobloc en polypropylène chargé en fibre de verre.  La coque est referncée par des baquettes linéaires reluant l'assise au dossier sur une surface de 15 cm de largeur et 47 cm de longueur, avec un espacement de 11mm entre les baquettes.  La coque est doté de 4 pinces à encrages pour la fixation avec la structure .  Largeur de la coque au extrémités 455mm et au milieu 215mm  Profondeur de l'assise 400mm  <b>STRUCTURE</b>  Pieds et structure extérieure d'assise en tube rond Ø 16 mm, épaisseur 2 mm,  Finition du cadre : poudre époxy-polyester gaufrée , épaisseur moyenne 50 microns.  Dimension de la chaise LxPxH en mm : 530 x 500 x 830</p>
13	<p><b>CHAISE SUR ROULETTES</b>  DIMENSIONS:  Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm  Hauteur de l'assise : 450-550 mm  Largeur du fauteuil : 650 mm  Largeur de l'assise : 520 mm  Profondeur du fauteuil : 660 mm  Profondeur de l'assise : 500 mm  *DOSSIER  Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène. L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage .  *ASSISE  Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave.  Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.  *ACCOUDOIRS :  *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.  *PIETEMENTS :</p>

M

W

4

	Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.
14	<p><b>TABOURET</b> Coque ergonomique avec mini dossier de forme sinueuse réalisée en polybutylène téréphtalate. Structure en acier ,pied et embase assortis au coloris de l'assise équipé d'un repose pieds . Dimensions LxPxH en mm : 390x400x670/810 Diamètre de la base : 380mm Distance entre base et repose pieds : 230/360 mm</p>
15	<p><b>POUF POIRE</b> Pouf multi positions: gamissage en microbille de polystyrène traitées lanti-feu. Pouf déhoussable imperméable lavable en machine</p>
16	<p><b>COMPTOIR D'ACCEUIL</b> Comptoir de réception en V , réalisé en bois MDF dimension : L x P x H mm 2540 x 2540 x 1150, Deux partie du plateau de travail réservés au personnes à mobilité réduite . La partie haute du comptoir dispose d'une niche en V en bois mélaminé de dimension L x P x h en mm 1600 x 1600 x 400 . un voile de fond sur toute la hauteur du comptoir réalisé en bois mélamine Une bande de protection métallique sur la partie basse du comptoir ..</p>
17	<p><b>CHAISE POUR COMPTOIR</b> Hauteur du fauteuil : 780-900 mm Hauteur de l'assise : 400-520 mm Largeur du fauteuil : 645 mm Largeur de l'assise : 610 mm Largeur du dossier : 610 mm Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm Profondeur du fauteuil : 645 mm Profondeur de l'assise : 530 mm Coque pivotante en acier Chrome Assise et dossier en polypropylène chargé en fibres de verre. Accoudoirs fermés en polypropylène Dossier et assise rembourré en mousse de haute densité et tapisse en tissu Un vérin à gaz en métal chromé, Le mécanisme d'inclinaison permet au siège de coulisser en douceur jusqu'à 35 mm, et le dossier incliner doucement Base pivotante à 5 rayons en aluminium avec roulette chromé</p>
18	<p><b>CABINE ACCOUSTIQUE</b> Matériau extérieur : verre trempé, cadre en aluminium aviation, panneaux 100% feutre acoustique haute densité gris clair ou foncé pour l'absorption acoustique, moquette pour adoucir le sol. Intérieur: Panneaux acoustiques PET Connectivité : tension 110-220 V/50 Hz et système d'alimentation 12 V-USB, prise incluse. Système de ventilation : ventilateur silencieux avec fonction capteur de présence. Fonction d'insonorisation : réduction du bruit entre 30 et 35 dB. Largeur et angle d'ouverture de la porte : 800mm/ 90° Dimensions LxPxH en mm : 2200 x1536 x 2300</p>

19	<p><b>CANAPE POUR CABINE</b>  Assise - mousse injectée, densité de 55 kg/m<sup>3</sup>, tapissée;  La tapisserie en tissu polyester 100%, 510 g/lm,  Abrasion résistance : BS EN ISO 12947-2, 75,000 cycles Martindale  Flammability : BS 476 Part 7, Class 2  Class Uno UNI 9174 - UNI 8457  ASTM E 84 Class I  Matériel  Support en bois massif collé;  Structure en bois massif collé  Dimensions LxPxH en mm : 1340 x 600 x 760</p>
20	<p><b>TABLE POUR CABINE</b>  Plateau en bois stratifié HPL 28 mm, chants ABS ;  Colonne finition peinture poudre époxy ;  Embase en acier inoxydable , finition peinture poudre époxy  Dimensions LxPxH en mm : 1000 x 550 x 700</p>
21	<p><b>Salon en L</b>  Formes légèrement arrondies, éléments librement combinables.  Formes douces , absence d'arêtes vives permet de créer un nombre illimité de formes fluides.  <b>Dossier</b>  Structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ;  <b>Assise</b>  Structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ;  <b>Plateau</b>  MDF laqué 16 mm - assortis à la couleur du piétement ;  Structure en métal, finition peinture poudre époxy 18 mm ;  Connecteurs de modules métalliques avec cran de blocage ;  Assises et dossiers tapissés de tissus de haute qualité certifié Ecolabel ;  Table basse est installée à la jonction entre les assises ;  Mediabox installé dans l'assise ;  La tapisserie en tissu ,510 g/lm,  Résistance au frottement sec: 4-5, humide: 4-5 , 100,000 cycle Martindale  anti feu  Dimensions LxPxH en mm :3210x2310x750</p>
22	<p><b>POUF TYP 1</b>  Formes légèrement arrondies, éléments librement combinables.  Formes douces , absence d'arêtes vives permet de créer un nombre illimité de formes fluides.  Pouf composé de deux éléments de mi lune .  Assise :  structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ;  Structure - métal finition peinture poudre époxy 18 mm ;  Connecteurs de modules métalliques avec cran de blocage ;  Assises et dossiers tapissés de tissus de haute qualité certifié Ecolabel ;  La tapisserie en tissu ,510 g/lm,  Résistance au frottement sec: 4-5, humide: 4-5 , 100,000 cycle Martingale  anti feu  Dimensions LxPxH en mm : 1280 x 1140 x 450</p>



28	<p><b>FAUTEUIL SUR ROULETTE</b>  Hauteur du fauteuil : 780-900 mm  Hauteur de l'assise : 400-520 mm  Largeur du fauteuil : 645 mm  Largeur de l'assise : 610 mm  Largeur du dossier : 610 mm  Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm  Profondeur du fauteuil : 645 mm  Profondeur de l'assise : 530 mm  Coque pivotante en acier Chrome  Assise et dossier en polypropylène chargé en fibres de verre. Accoudoirs fermés en polypropylène  Dossier et assise rembourré en mousse de haute densité et tapisse en tissu  Un vérin à gaz en métal chromé, Le mécanisme d'inclinaison permet au siège de coulisser en douceur jusqu'à 35 mm, et le dossier incliner doucement  Base pivotante à 5 rayons en aluminium avec roulette chromé</p>
29	<p><b>TABLE DE REUNION</b>  Table modulable en bois mélaminé d'épaisseur 35mm, composée de 2 plateaux rectangulaire et 4 angles  Plateaux dotés de deux top Accès et goulotte d'électrification sous les plateaux  3 pieds métallique type tulipe commençant par embase de 500mm au minimum de diamètre et se terminent par une raille rectangulaire de 400mm pour fixation aux plateaux  Finition gris anthracite  Dimension totale de la table (L*P*H) en mm 8000*2200*740</p>
30	<p><b>CHAISE POUR TABLE DE REUNION</b>  Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm  Hauteur de l'assise : 450-550 mm  Largeur du fauteuil : 650 mm  Largeur de l'assise : 520 mm  Profondeur du fauteuil : 660 mm  Profondeur de l'assise : 500 mm  *DOSSIER  Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène. L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage .  *ASSISE  Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave.  Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.  *ACCOUDOIRS :  *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.  *PIETEMENTS :</p>

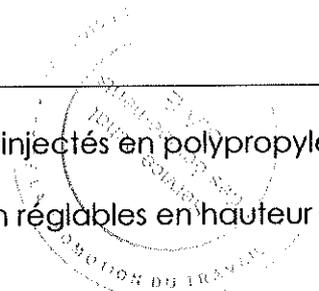
	Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.
31	<p><b>BUREAU AVEC RETOUR</b> Bureau en bois mélaminé d'une épaisseur de 25 mm, double face, haute résistance, Voile de fond en mélaminé, piétement en panneau en mélaminé d'épaisseur 25mm, patins de mise à niveau, de dimension : (Largeur : 1.60m - Profondeur : 0.80m - Hauteur : 0.73m) avec un retour droit en bois mélaminé , piétement métallique composé d'une poutre droite et un incliné vers le bas fixé sous le plateau à l'aide d'une colonne métallique et des pinces en polypropylène, patin de réglage en pvc avec tige fileté et cache, dimension : (Largeur. 0,80mxProfondeur. 0.60mxHauteur. 0.73m). Un caisson à 3 tiroirs avec serrure centralisé, en mélaminé.</p>
32	<p><b>TABLE BASSE 2</b> Table basse en bois stratifié, épaisseur du plateau 25mm, voile de fond en bois stratifié, piétement type panneau en bois. Dimension LxPxH en mm 600x600x420.</p>
33	<p><b>ARMOIRE BASSE</b> Meuble bas en bois mélaminé couleur marron d'une épaisseur de 18 mm, double face, haute résistance, à 2 portes battantes en bois mélaminé avec cadre en profil d'aluminium, top modulaire finition en mélaminé épaisseur 18mm, avec vérins de réglage, taquets métalliques charnières métalliques à mise en place rapide, poignés pour les portes fixées sur le cadre aluminium ; dimension LxPxH en mm : 800 x 400 x 760</p>
34	<p><b>FAUTEUIL PRESIDENT</b> DIMENSIONS : Hauteur de chaise 1230-1140 mm Profondeur de l'assise 510mm Largeur de l'assise 510mm Hauteur du dossier 580mm Hauteur d'assise : 465-515 mm *DOSSIER Dossier Ergonomique en tissu avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier en polypropylène de forme ovale avec des bords chromés, permettant aussi l'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur. *ASSISE Assise en tissu ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave et surjeté. Composée d'une carcasse en polypropylène injecté, texturée dans la partie extérieure, avec tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. Un vérin à gaz class 4, mécanisme synchronisé permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée. *ACCOUDOIRS : *Accoudoirs type manchette : réglable en 3D avec structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane. *PIETEMENT : Piétement en aluminium à cinq branches, appui au sol par roulettes à double galets d'une finition noire.</p>

14

13

35	<p><b>FAUTEUIL VISITEUR</b>  DIMENSIONS :  Hauteur de la chaise 1095-988 mm  Profondeur de l'assise 510mm  Largeur de l'assise 510mm  Hauteur du dossier 580mm  Hauteur de l'assise : 465-515 mm  Largeur du fauteuil : 710 mm</p> <p><b>*DOSSIER</b>  Dossier Ergonomique en tissu avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier en polypropylène de forme ovale avec des bords chromé, permettant aussi l'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur.</p> <p><b>*ASSISE</b>  Assise en tissu ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave et surjeté.  Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturée dans la partie extérieure, avec tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme synchronisé permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.</p> <p><b>*ACCOUDOIRS :</b>  *Accoudoirs type manchette : réglable en 3D avec structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.</p> <p><b>*PIÈTEMENT :</b>  Piètement en aluminium à cinq branches, appui au sol par roulettes à double galets d'une finition noire.</p>
36	<p><b>POT DECORATIF 4</b>  pot cylindrique Fabriqué en en résine polyéthylène 100% recyclable qui lui confère légèreté et design unique et qui permet de supporter des conditions climatiques de -60°C à 80°C. finition mate avec relief linéaires verticale</p> <p>Dimensions :  Hauteur : 900mm  Diamètre : 500mm</p>
37	<p><b>POT DECORATIF 5</b>  pot cylindrique Fabriqué en en résine polyéthylène 100% recyclable qui lui confère légèreté et design unique et qui permet de supporter des conditions climatiques de -60°C à 80°C. finition mate avec relief linéaires verticale</p> <p>Dimensions :  Hauteur : 800mm  Diamètre : 400mm</p>
38	<p><b>BUREAU FORMATEUR</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm min. avec chants arrondis  Voile de fond métalliques avec rayon latéral arrondi de 200 mm  Piètements en tube d'acier rond diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester.  caisson équipé d'un tiroir avec serrure centralise  Patins niveleurs  Dimension LxPxH en mm: 1200 x 600 x 700</p>

39	<p><b>CHAISE FORMATEUR</b>  Hauteur du fauteuil : 905-1005 mm  Hauteur de l'assise : 420-520 mm  Largeur du fauteuil : 700mm  Largeur de l'assise : 610 mm  Largeur du dossier : 610 mm  Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm  Profondeur du fauteuil : 645 mm  Profondeur de l'assise : 530 mm  Structure : polyamide renforcé de fibre de verre  Siège en mesh respirant composition 70% polyester + 30% polyamide Résistance à l'abrasion, anti feu  Accoudoirs : intégrés au cadre, doté d'un mécanisme, réglage d'inclinaison intégré oscillant autobloquant  Base à 5 branches en polyamide sur roulette</p>
40	<p><b>TABLE TYPE 1</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm au minimum avec chant en PVC de 1.5 mm, plateau courbe forme onde  Piètements en tube d'acier rond télescopiques diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester  Patins niveleurs  Dimensions en mm LxPxH en mm : 1300 x 650 x 700 au minimum</p>
41	<p><b>TABLE TYPE 2</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm au minimum avec chant en PVC de 1.5 mm, plateau arque avec coins arrondis  Piètements sous forme d'une colonne en fonte d'aluminium, peinture en époxy-polyester blanc réglables en hauteur par vérins a gaz  Crochet rotatif  Base métalliques a 4 Branches avec 4 roulettes  Dimensions en mm LxPxH en mm : 700 x 580 x 700</p>
42	<p><b>TABLE TYPE 3</b>  Plateau de forme polygone aggloméré avec des contours injectés en polypropylène avec chants arrondies.  Piètements en tube d'acier rond télescopiques diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester  Patins niveleur  Dimensions en mm LxPxH en mm : 650 x 650 x 650 au minimum</p>
43	<p><b>TABLE TYPE 4</b>  Plateau de table en bois mélamine d'ép. 18 mm min.  Structure métallique dotée d'une fonction de verrouillage et d'un système da gestion des câbles.  Piètements en aluminium ou peinture époxy.  Pièces de connexion et châssis en aluminium  2 roulettes avec frein et 2 roues libres.  Dimension minimale (LxPxH) en mm : 1400x 700x720</p>



M

3

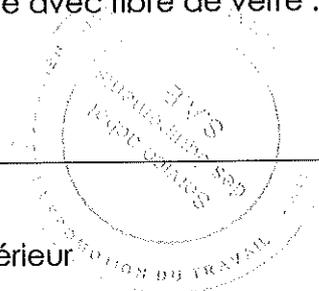
4

44	<p><b>TABLE TYPE 5</b>  Table de lecture individuelle à front triangulaire  Table de forme polygone en aggloméré mélaminé d'épaisseur 18mm posé sur cinq angles et cinq cotés avec bords recouverts en pvc.  Structure et cadre en métal de 25x1,5mm.  Piétements de la partie exploitable en L. inversés et sur la partie frontale piétements suivant la forme du plateau.  Porte livres en fil Métallique avec cintre.  Toutes les pièces métalliques avec Finition en poudre électrostatique.  Fixation avec vis spéciales de 4,8x16mm Dimension LxPxH en mm: 68x60x74.</p>
45	<p><b>TABLE TYPE 6</b>  Plateau et voile de fond rectangulaire en bois mélaminé d'ep.13 mm au minimum  Support métalliques en L perfore fixe sur la barre de renfort central  Piétement métalliques en T inversé, barre central de renfort  Porte livres en fil Métallique avec cintre  Patins antidérapants  Dimensions en mm LxPxH en mm : 600 x 500 x 700 au minimum</p>
46	<p><b>TABLE TYPE 7</b>  Plateau rectangulaire en bois mélaminé d'ep.13 mm au minimum  Piétement en I avec deux barres au milieu, barre central de renfort  Voile de fond métalliques perfore  Porte livres en fil Métallique avec cintre  Patins antidérapants  Dimensions en mm LxPxH en mm : 600 x 500 x 700 au minimum</p>
47	<p><b>CHAISE TYPE 1</b>  <b>COQUE</b>  Coque monobloc en polypropylène chargé fibre de verre.  La coque est renforcée par des baquettes linéaires reliant l'assise au dossier sur une surface de 15 cm de largeur et 47 cm de longueur et avec un espacement de 11mm entre les baquettes .  La coque est doté de 4 pinces à encrages pour la fixation avec la structure .  Largeur de la coque aux extrémités 455mm et au milieu 215mm  Profondeur de l'assise 400mm  <b>STRUCTURE</b>  Pieds avant et arrière et structure extérieure d'assise en tube rond Ø 16 mm, épaisseur 2 mm,  Finition du cadre : poudre époxy-polyester gaufrée , épaisseur moyenne 50 microns.  Dimension de la chaise LxPxH en mm : 530 x 500 x 830</p>
48	<p><b>CHAISE TYPE 2</b>  coque entièrement en polypropylène,  support de siège universel en plastique de dimension 153*200mm  chaise pivotante avec levier incliné.  Vérin à gaz peint Ø50mm de hauteur 202mm.  Branche en pvc avec roulettes .  DIMENSIONS:  Hauteur de la chaise : 860-965 mm  Hauteur de l'assise : 470-575 mm  Largeur de la chaise : 470 mm  Largeur des branches : 680 mm  Profondeur de la chaise : 550 mm</p>

M

W

49	<p><b>CHAISE TYPE 3</b></p> <p><b>DIMENSIONS:</b>  Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm  Hauteur de l'assise : 450-550 mm  Largeur du fauteuil : 650 mm  Largeur de l'assise : 520 mm  Profondeur du fauteuil : 660 mm  Profondeur de l'assise : 500 mm</p> <p><b>*DOSSIER</b>  Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène. L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage .</p> <p><b>*ASSISE</b>  Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave.  Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.</p> <p><b>*ACCOUDOIRS :</b>  *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.</p> <p><b>*PIÈTEMENTS :</b>  Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.</p>
50	<p><b>CHAISE</b>  Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .  Dossier arqué avec piètements tubulaires.  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 520 x 510 x 800  Hauteur d'assise (+/-5%) : 480mm  Dimension d'assise (+/-5%): 440x400 mm</p>
51	<p><b>TABLE</b>  Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.  Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur de la table formant un support trapézoïde pour emboîtement du plateau.  Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>
52	<p><b>FAUTEUIL</b>  Fauteuil monocoque en polypropylène renforcée avec fibre de verre.  Dossier arqué avec repose main, piètements tubulaires avec patins antidérapants.  Coussin Amovible formant une assise avec une base en polypropylène .  Rembourrage en mousse de haute densité tapissé en tissu 100% Polypropylène texturé hydrofuge, ignifuge, anti tache 30000 cycles ,ANTI UV ISO ISO 105-B02:1999,antibacterien et recyclable.  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 730 x 700 x 750  Hauteur d'assise (+/-5%) : 430mm  Dimension d'assise (+/-5%): 600x660 mm</p>



*M*

*3*

*u*

53	<p><b>TABLE BASSE 3</b>  Plateau rond en HPL équipé de 6 inserts métalliques piètements composé de :  Base étoile a 3 branches en fonte d'aluminium recouverte d'époxy avec patins de mise a niveau  Tube en aluminium extrudé de diamètre de 60 mm  Mécanisme rétractable avec écrou autobloquant  Dimension de la table (+/-5%) DxH en mm 590x500</p>
54	<p><b>BANC ABSTRACT ETERNEL</b>  Banc en Polyéthylène par rotation moulé à double paroi 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Dimension LxPxH en mm 2600 x 1200 x 500</p>
55	<p><b>BANC ABSTRACT D'EXTENSION :</b>  Banc en Polyéthylène par rotation moulé à double paroi 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Dimension LxPxH en mm 1330 x 650 x 470</p>
56	<p><b>TABLE HAUTE</b>  Plateau constitué de couches de papier agglutinées avec des résines thermodurcissables de mélamine-formaldéhyde à la surface et de phénol-formaldéhyde à l'intérieur  Tube en aluminium extrudé avec base en fonte d'aluminium recouverte d'une peinture époxy cuite au four.  Base triangulaire de diamètre 600mm  Dimension (+/-5%) DxH en mm 590x1000</p>
57	<p><b>CHAISE HAUTE</b>  Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .  Dossier arqué avec piètements tubulaires dotés de repose pied en U.  Dimension LxPxH en (+/-5%) mm 480 x 480 x 940  Hauteur (+/-5%) d'assise : 760mm  Hauteur (+/-5%) repose pied : 310mm</p>
58	<p><b>POT DECORATIF 6</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>
59	<p><b>POT DECORATIF 7</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010</p>
60	<p><b>POT DECORATIF 8</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600</p>

61	<p><b>PARASOLE</b> Parasol en toile acrylique imperméable ; structure portante en aluminium avec 4 parasols fixé à un mat ; armature en aluminium verni effet bois ; accessoires en inox et laiton nickelé zingués antirouille baleines en aluminium effet bois facilement interchangeable section 18x30 mm fixées une par une à des couronnes en plastique breveté. Dimension globale de la structure : 6000 x 6000 mm x 2800H. Base composée de 4 Pots en ciment gris béton avec poignées Dimension de la base : 1000 x 1000 x 130H mm poids de la base : 320 Kg</p>
62	<p><b>BANC 2 PLACES</b> Banc en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C). Dimension totale LxPxH en mm 2000 x 830 x 780</p>
63	<p><b>BANC UNE PLACE</b> Banc en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60°C à + 80°C). Dimension totale LxPxH en mm 880 x 810 x 780</p>
64	<p><b>TABLE BASSE SANS PIED</b> Table en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60°C à + 80°C). Dimension LxPxH en mm 830 x 870 x 250</p>
65	<p><b>Tableau décoratif :</b> Dimension : 500x700 mm au minimum</p>

**Tableau de répartition  
Lot n°1 : Mobilier de bureau et structures communes**

Item	Désignation	Unité	INC Dar Essalam Rabat
1	SALON ABSTRACT MODULABLE	U	1
2	TABLE BASSE cylindrique	U	2
3	BANC UNE PLACE POUR HALL	U	4
4	TAPIS CIRCULAIRE	U	4
5	POT DECORATIF 1	U	2
6	POT DECORATIF 2	U	2
7	POT DECORATIF 3	U	2
8	BUREAU MULTIPOSTES	U	2
9	BIBLIOTHEQUE COURBEE	U	2
10	BANC COURBE	U	2
11	TABLE DE LECTURE	U	1
12	CHAISE DE LECTURE	U	8
13	CHAISE SUR ROULETTES	U	6
14	TABOURET	U	4

*M*

*W*

Item	Désignation	Unité	INC Dar Essalam Rabat
15	POUF POIRE	U	4
16	COMPTOIR D'ACCEUIL	U	1
17	CHAISE POUR COMPTOIR	U	1
18	CABINE ACCOUSTIQUE	U	1
19	CANAPE POUR CABINE	U	2
20	TABLE POUR CABINE	U	1
21	Salon en L	U	2
22	POUF TYP 1	U	2
23	POUF TYPE 2	U	9
24	TABLE BASSE 1	U	3
25	TABLE HAUTE REGLABLE	U	4
26	TABOURET	U	8
27	TABLE PLIABLE	U	3
28	FAUTEUIL SUR ROULETTE	U	3
29	TABLE DE REUNION	U	1
30	CHAISE POUR TABLE DE REUNION	U	20
31	BUREAU AVEC RETOUR	U	2
32	TABLE BASSE 2	U	2
33	ARMOIRE BASSE	U	4
34	FAUTEUIL PRESIDENT	U	2
35	FAUTEUIL VISITEUR	U	4
36	POT DECORATIF 4	U	2
37	POT DECORATIF 5	U	2
38	BUREAU FORMATEUR	U	7
39	CHAISE FORMATEUR	U	7
40	TABLE TYPE 1	U	10
41	TABLE TYPE 2	U	20
42	TABLE TYPE 3	U	20
43	TABLE TYPE 4	U	10
44	TABLE TYPE 5	U	20
45	TABLE TYPE 6	U	20
46	TABLE TYPE 7	U	20
47	CHAISE TYPE 1 COQUE	U	90
48	CHAISE TYPE 2	U	18
49	CHAISE TYPE 3	U	9
50	CHAISE	U	8
51	TABLE	U	4
52	FAUTEUIL	U	8
53	TABLE BASSE 3	U	4
54	BANC ABSTRACT ETERNEL	U	2
55	BANC ABSTRACT D'EXTENSION :	U	8
56	TABLE HAUTE	U	4
57	CHAISE HAUTE	U	8
58	POT DECORATIF 6	U	2

Item	Désignation	Unité	INC Dar Essalam Rabat
59	POT DECORATIF 7	U	2
60	POT DECORATIF 8	U	2
61	PARASOLE	U	2
62	BANC 2 PLACES	U	2
63	BANC UNE PLACE	U	2
64	TABLE BASSE SANS PIED	U	2
65	Tableau décoratif :	U	10

**Lot n° 2 : Mobilier de restaurant**

Item	Désignation
1	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 1</b>  Fauteuil monocoque avec accoudoirs intégrés,  Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité  Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant  Tapisse en tissu anti bactérien et anti feu  Composition :100 % polypropylène.  Poids : ± 290 gr/m<sup>2</sup>.  Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 martindale  Solidité des couleurs à la lumière : 5,  Solidité au frottement : sec 4-5, humide 4/5, ISO 105 X12.  Résistance au feu : EN 1021-1/2  Couleur au choix selon thème.</p>
2	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 2</b>  Fauteuil pour restaurant  Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité  Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant  Tapisse en tissu anti bactérien anti-tache.  Couleur au choix selon thème.  Composition :100 % polypropylène.  Poids : ± 350 gr/m<sup>2</sup>.  Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 frottements, ISO 12947-2.  Solidité des couleurs à la lumière : 5, ISO 105 B02.  Solidité au frottement : sec 5, humide 4/5, ISO 105 X12.  Glissement de couture : chaîne 4 mm, trame 2 mm, ISO 13936-2.  Boulochage : 4-5, ISO 12945-2.  Résistance au feu : 11M - UNI 9175 ;  Couleur au choix selon thème.</p>
3	<p><b>Table restaurant</b>  <b>Dimensions :</b>  Plateau(+/-5%) : 900 x 900 mm  Structure chromé, tube de 50mm de diamètre au minimum, embase plate avec contre poids.  Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.  Epaisseur du plateau 25 mm au minimum  Hauteur : 720 mm ±10 mm  Couleur au choix</p>

*M*

*4*

4	<p><b>Lampe à led variable</b>  Lampe réalisée en poly méthacrylate de méthyle  Base de dimension 8cm, hauteur 24 cm (+/-5%)  Lampe tubulaire type abat-jour  3 intensités lumineuses  disponible en différentes couleurs  3 variantes de LED</p>
5	<p><b>Molleton pour table carré 90x90cm</b>  Molleton pour table carré 90x90x72 cm  Qualité professionnelle</p>
6	<p><b>Nappe pour table carré 90x90cm</b>  En polycoton 50/50  Pour table carré 90x90 cm</p>
7	<p><b>Napperons pour table carré 90x90cm</b>  En polycoton 50/50  Pour table carré 90x90 cm</p>
8	<p><b>Set de Table</b>  En polycoton 50/50  Dimensions : 30 x 50 cm</p>
9	<p><b>Chemin de table pour table carré 90x90cm</b>  En polycoton 50/50  Pour table carré 90x90 cm  Couleur au choix</p>
10	<p><b>Serviette</b>  En polycoton 50/50  Dimensions : 400 x 500 mm  Couleur au choix</p>
11	<p><b>Guéridon de Restaurant</b>  A hauteur des tables Restaurant  Avec étagère</p>
12	<p><b>POT DECORATIF</b>  Pot en polyéthylène par rotomoulé  Pot décoratif abstrait en Polyéthylène forme pliée sur tous les cotés  Résistant aux températures extrêmes (-60°C à +80°C)  Résistant aux impacts  Longueur 50 cm (+/-5%)  Largeur 47 cm (+/-5%)  Hauteur 140 cm (+/-5%)</p>

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

13	<p><b>Chaufeuse une place</b>  Chaufeuse monocoque en bois hetre en mousse de polyuréthane de haute densité  Tapissé en simili cuir anti-allergique et hydrofuge  composition : 87.5% PVC, 12.5% coton 640 gr./mtl  anti abrasion : iso 5470-2/2003 / 100 000 cycle  solidité à la lumière : ISO 105b02 6-7  Lavable à 40°  Pietements type arche en metal avec peinture époxy cuite au four  Proondeu de l'assise en mm : 710  Largeur de l'assise en mm : 770  Hauteur de l'assise en mm : 380  Dimension LxPxH en mm : 770x650x760</p>
14	<p><b>TABLE BASSE</b>  Plateau rond en HPL d'ep. De 10 mm minimum  piètements en tube rond metalique avec base triangulaire de dimension de 360x400 mm  Dimension DxH en mm : 600x500 au minimum</p>
15	<p><b>CANAPE UNE PLACE</b>  Structure en multiplis de bois, rembourré en mousse de polyuréthane de haute densité  Tapissé en tissu 100% polyester 490 gr./mtl  anti abrasion : uni en iso 12947:2000 / 80 000 cycle  solidité à la lumière : ISO 105b02  Lavable à 40°  Pietement en aluminium Poli  Profondeur de l'assise : 520 mm  Profondeur de canape : 760 mm  Hauteur d'assise : 430 mm  largeur du bas de canape : 760 mm  largeur du haut de canape : 960 mm  Hauteur de l'accoudoirs : 310 mm  Hauteur de canape : 740 mm</p>
16	<p><b>CANAPE UNE PLACE</b>  Structure en multiplis de bois, rembourré en mousse de polyuréthane de haute densité  Tapissé en tissu 100% polyester 490 gr./mtl  anti abrasion : iso 12947:2000 / 80 000 cycle  solidité à la lumière : ISO 105b02  Lavable à 40°  Pietement en aluminium Poli  Profondeur de l'assise : 520 mm  Profondeur de canape : 760 mm  Hauteur d'assise : 430 mm  largeur du bas de canape : 960 mm  largeur du haut de canape : 720 mm  Hauteur de l'accoudoirs : 310 mm  Hauteur de canape : 740 mm</p>

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

17	<p><b>Table basse Carre</b>  Plateau en HPL d'ep. De 10 mm minimum  Piètements en Fer Plat métallique arque formant une crois avec peinture époxy cuite au four  Patins antidérapants  Dimension LxPxH en mm : 950x950x240 au minimum</p>
18	<p><b>TAPIS</b>  Texture velours, composition 100% polyamide.  Épaisseur totale : 8,5 mm  Hauteur du velours : 5,1mm  Densité : p/m2 : 205350  Grammage g/m2 : 1295  Résistance thermique m2c°/w : 0,14  Isolation phonique : 30db/NF EN ISO 140/8  Emission air : A+  HQE : 8 cibles  Dimension LxP en mm: 1400x1800 mm min.</p>
19	<p><b>CANAPE UNE PLACE VIP</b>  Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembouré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussin rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé en cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 920x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>
20	<p><b>TABLE BASSE POUR SALON VIP</b>  Plateau en grès cérame fritté Neolith, ép. 12 mm encastré dans un piètement en bois de hêtre massif à trois pieds entrecroisés a deux niveau, chaque pied a une section 40mm x 20mm  dimension DxH en mm : 1000x400 (+/-5%)</p>
21	<p><b>TABLE DE COIN POUR SALON VIP</b>  Plateau en grès cérame fritté Neolith, ép. 12 mm encastré dans un piètement en bois de hêtre massif à trois pieds entrecroisés a deux niveau, chaque pied a une section 40mm x 20mm  Dimension DxH en mm : 500x600 (+/-5%)</p>
22	<p><b>CANAPE DEUX PLACES VIP</b>  Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussins rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 1500x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>

4

23	<p><b>CANAPE TROIS PLACES</b></p> <p>Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussins rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 1900x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>
24	<p><b>POUF POUR SALON</b></p> <p>Le corps en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs et s'étend sur toute la largeur du canapé.  Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 600x600x450</p>
25	<p><b>CHAISE</b></p> <p>Chaise monocoque empilable en polypropylène et renforcé de fibre de verre par injection de gaz.  Dossier courbé et arqué sur la partie haute  piètements tubulaires avec patins antidérapants.  deux ouvertures ovalisée placée au extrémités de l'assise  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 530 x 510 x 870  Hauteur d'assise (+/-5%) : 450mm</p>
26	<p><b>TABLE</b></p> <p>Tables en polyamide renforcés en fibre de verre.  Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur  de la table formant un support trapézoïde  pour emboîtement du plateau.  Plateau en HPL avec coins en fausse équerre.  Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>
27	<p><b>PARASOLE</b></p> <p>Parasol en toile acrylique imperméable ; Armature en aluminium avec vernis couleur Inox ; Visserie en inox et composant en nylon blanc  4 Baleines en aluminium avec vernis couleur Inox facilement interchangeable section 18x30 mm fixées une par une à des couronnes en plastique breveté.  Dimension globale de la structure : 2000 x 2000 mm x 2650H.  Base en gravier de ciment diamètre de 540 mm avec tube rond diamètre de 45 mm fixé sur la base par 4 vise, poids : 35 kg</p>

M

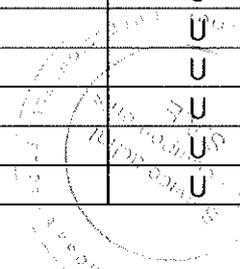
W

W

## Tableau de répartition

### Lot n° 2 : mobilier de restaurant

Désignatio	Unité	INC Dar Essalam Rabat
Chaise de restaurant TYPE 1	U	60
Chaise de restaurant TYPE 2	U	20
Table restaurant	U	34
Lampe à led variable	U	30
Molleton pour table carré 90x90cm	U	60
Nappe pour table carré 90x90cm	U	60
Napperons pour table carré 90x90cm	U	60
Set de Table	U	100
Chemin de table pour table carré 90x90cm	U	60
Serviette	U	100
Guéridon de Restaurant	U	1
POT DECORATIF	U	2
Chauffeuse une place	U	6
TABLE BASSE	U	4
CANAPE UNE PLACE	U	5
CANAPE UNE PLACE	U	5
Table basse Carre	U	1
TAPIS	U	4
CANAPE UNE PLACE VIP	U	4
TABLE BASSE POUR SALON VIP	ENS	3
TABLE DE COIN POUR SALON VIP	U	4
CANAPE DEUX PLACES VIP	U	2
CANAPE TROIS PLACES	U	2
POUF POUR SALON	U	2
CHAISE	U	32
TABLE	U	8
PARASOLE	U	8



LE SOUMISSIONNAIRE	LE MAITRE D'OUVRAGE
<u>Lu et accepté</u>	<p>Abdelhak AOURAGH</p>  <p>Directeur de l'Approvisionnement et de la Logistique</p>

*M*

*3*

*et*

**Annexe :**  
**Spécifications techniques des fournitures proposées**  
**Par le concurrent pour les lots 1 et 2**

*M*

*W*

*4*

- N.B : les soumissionnaires sont invités à remplir la case « Proposition du soumissionnaire » en précisant les caractéristiques du matériel proposé.
- Tout article ne répondant pas aux spécifications demandées sera déclaré non-conforme.
- Les colonnes « Désignations et caractéristiques techniques » et « Appréciation de l'administration » ne doivent pas être renseignées ou modifiées.
- Le concurrent est tenu de renseigner pour chaque item, la marque, la référence et les caractéristiques des fournitures proposées et ce, dans le cadre de la colonne « Proposition du soumissionnaire » et la ligne correspondante à l'Item.
- Les valeurs des dimensions, longueurs, capacités,..... Doivent être renseignées d'une manière précise dans la colonne « Proposition du soumissionnaire ».

Les marques commerciales, références au catalogue, appellation, brevet, conception, type, origine ou producteurs particuliers qui sont spécifiés au niveau de « Désignation et caractéristiques techniques » ne le sont qu'à défaut d'autre moyen suffisamment précis et intelligible de décrire les caractéristiques des prestations requises. Les prestations ayant des caractéristiques équivalentes et qui présentent une performance et qualité au moins égales à celles qui sont exigées seront jugées conformes.

## Lot n° 1 : Mobilier de bureau et structures communes

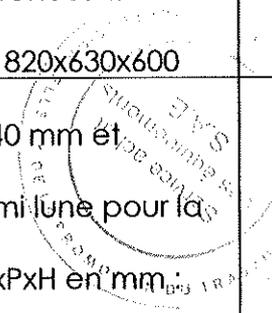
La Tolérance des dimensions est de +/- 5%.

Item	Désignation et descriptif technique	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>SALON ABSTRACT MODULABLE</b>            Structure en bois massif avec rembourrage en mousse de polyuréthane haute densité.            Piètements en polypropylène noir .            Salon composé de :            3 canapés incurvés à 120° de dimension LxPxH en mm : 135x105x760            4 canapés simple de dimension LxPxH en mm : 105x740x430</p>		
2	<p><b>TABLE BASSE cylindrique</b>            Top en mélamine 12 mm ; forme Ronde diamètre de 650 mm            Piètement en tube métallique Ø 16 mm, ép. 2 mm, fixé sur une base en mélamine de diamètre de 590 mm et tapissée sur deux parties.            Vérins réglable            Diamètre 650 mm            Hauteur 470 mm</p>		
3	<p><b>BANC UNE PLACE POUR HALL</b>            Structure métallique avec socle tubulaire et base circulaire            Coque circulaire , rembourrage en mousse de polyuréthane haute densité.            Isolation acoustique passive et active (angle de phase)            Finition extérieur en cuir de première qualité, et intérieure en microfibre suédoise            Grande membrane sonore centrée sur le corps comme dossier            Bague d'assise orientable (jusqu'à 350°).            Table pivotante en acrylique minéral avec charnière en acier inoxydable satiné de diamètre de 230 mm.            Récepteur Bluetooth intégré pour la connexion audio sans fil            Diverses prises d'entrée pour les équipements périphériques.            Dimension LxPxH en mm : 1200 x 630 x 1440</p>		

*H*

*us*

*47* 46

4	<p><b>TAPIS CIRCULAIRE</b>  Texture velours, composition 100% polyamide.  Épaisseur totale : 8,5 mm  Hauteur du velours : 5,1 mm  Densité : p/m<sup>2</sup> : 205350  Grammage g/m<sup>2</sup> : 1295  Résistance thermique m<sup>2</sup>c°/w : 0,14  Isolation phonique : 30db/NF EN ISO 140/8  Emission air : A+  HQE : 8 cibles  Diamètre en mm: 1500 mm min.</p>		
5	<p><b>POT DECORATIF 1</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>		
6	<p><b>POT DECORATIF 2</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010</p>		
7	<p><b>POT DECORATIF 3</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600</p>		
8	<p><b>BUREAU MULTIPOSTES</b>  Structure métallique tridimensionnelle de 40X40 mm et d'épaisseur 20/10 mm,  3 pieds de forme trapézoïdale et un socle demi lune pour la table haute  Goulotte métallique perforée de dimension LxPxH en mm : 990 x 494 x 60.  3 plateaux de travail en panneaux de particules mélaminés de 30 mm qui peuvent coulisser horizontalement sur des entretoises, pour permettre un accès simple au câblage et aux prises, placés dans un bac central sous-top.  Plateau extension demi lune pour table haute .  Panels de courtoisie en contreplaqué recouvert en tissu de dimension LxPxH en mm : 1200x16x400  Banc avec dossier et un accoudoir à droite de dimension LxPxH en mm : 600x840x735  Banc avec dossier et un accoudoir à gauche de dimension LxPxH en mm : 600x840x735  Dimension globale LxPxH en mm : 3205x640x1560</p>		

M

→

W  
X

9	<p><b>BIBLIOTHEQUE COURBEE</b>          Bibliothèque modulaire composée de 5 modules courbés a 45 °.          réalisées en panneaux agglomérés haute densité de 19 mm au minimum, recouvert en mélamine sur les deux cotés          chaque module est équipé d'une étagère intermédiaire réglable et quatre patins niveleurs          Dimension de chaque module LxPxH en mm : 1140x520x814</p>		
10	<p><b>BANC COURBE</b>          Banc modulaire composé de 4 modules courbés a 45 °          structure interne en contre-plaqué Ep. 12 mm, rembourré en mousse d'haute densité Ep. 50mm, densité 35 Kg/m2 et tapissé en cuir synthétique résistant au feu          Piètements en acier chromé          Dimension de chaque module LxPxH en mm : 780x550x415</p>		
11	<p><b>TABLE DE LECTURE</b>          Table de lecture modulaire composé de 8 Tables courbé a 45° :          Plateau rétractable aggloméré avec des contours injectés en polypropylène et chants arrondies.          Piètements tubulaire métalliques Ø35mm peint en aluminium époxy-polyester avec patins niveleurs          Pieds central en T équipé de deux roue          Dimension de chaque table LxPxH en mm : 800x500x700          1 Pupitre central arqué sur trois cotes formant 3 baies pour passage des câbles          Dimension du pupitre LxPxh en mm : 1200x1100x700</p>		
12	<p><b>CHAISE DE LECTURE</b>  <b>COQUE</b>          Coque monobloc en polypropylène chargé en fibre de verre.          La coque est renforcée par des baguettes linéaires reliant l'assise au dossier sur une surface de 15 cm de largeur et 47 cm de longueur, avec un espacement de 11mm entre les baguettes.          La coque est doté de 4 pinces à encrages pour la fixation avec la structure .          Largeur de la coque au extrémités 455mm et au milieu 215mm          Profondeur de l'assise 400mm  <b>STRUCTURE</b>          Pieds et structure extérieure d'assise en tube rond Ø 16 mm, épaisseur 2 mm,          Finition du cadre : poudre époxy-polyester gaufrée , épaisseur moyenne 50 microns.          Dimension de la chaise LxPxH en mm : 530 x 500 x 830</p>		
13	<p><b>CHAISE SUR ROULETTES</b>          DIMENSIONS:          Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm          Hauteur de l'assise : 450-550 mm          Largeur du fauteuil : 650 mm          Largeur de l'assise : 520 mm          Profondeur du fauteuil : 660 mm</p>		

	<p>Profondeur de l'assise : 500 mm</p> <p><b>*DOSSIER</b>  Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène.  L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage .</p> <p><b>*ASSISE</b>  Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave. Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.</p> <p><b>*ACCOUDOIRS :</b>  *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.</p> <p><b>*PIETEMENTS :</b>  Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.</p>		
14	<p><b>TABOURET</b>  Coque ergonomique avec mini dossier de forme sinueuse réalisée en polybutylène téréphtalate.  Structure en acier ,pied et embase assortis au coloris de l'assise équipé d'un repose pieds .  Dimensions LxPxH en mm : 390x400x670/810  Diamètre de la base : 380mm  Distance entre base et repose pieds : 230/360 mm</p>		
15	<p><b>POUF POIRE</b>  Pouf multi positions: gamissage en microbille de polystyrène traitées lanti-feu.  Pouf déhoussable imperméable lavable en machine</p>		
16	<p><b>COMPTOIR D'ACCEUIL</b>  Comptoir de réception en V , réalisé en bois MDF dimension : L x P x H mm 2540 x 2540 x 1150,  Deux partie du plateau de travail réservés au personnes à mobilité réduite .  La partie haute du comptoir dispose d'une niche en V en bois mélaminé de dimension L x P x h en mm 1600 x 1600 x 400 .  un voile de fond sur toute la hauteur dU comptoir réalisé en bois mélamine  Une bande de protection metallique sur la partie basse du comptoir ..</p>		

M

B

17	<p><b>CHAISE POUR COMPTOIR</b>  Hauteur du fauteuil : 780-900 mm  Hauteur de l'assise : 400-520 mm  Largeur du fauteuil : 645 mm  Largeur de l'assise : 610 mm  Largeur du dossier : 610 mm  Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm  Profondeur du fauteuil : 645 mm  Profondeur de l'assise : 530 mm  Coque pivotante en acier Chrome  Assise et dossier en polypropylène chargé en fibres de verre.  Accoudoirs fermés en polypropylène  Dossier et assise rembourré en mousse de haute densité et tapissé en tissu  Un vérin à gaz en métal chromé, Le mécanisme d'inclinaison permet au siège de coulisser en douceur jusqu'à 35 mm, et le dossier incliner doucement  Base pivotante à 5 rayons en aluminium avec roulette chromé</p>		
18	<p><b>CABINE ACCOUSTIQUE</b>  Matériau extérieur : verre trempé, cadre en aluminium aviation, panneaux 100% feutre acoustique haute densité gris clair ou foncé pour l'absorption acoustique, moquette pour adoucir le sol.  Intérieur: Panneaux acoustiques PET  Connectivité : tension 110-220 V/50 Hz et système d'alimentation 12 V-USB, prise incluse.  Système de ventilation : ventilateur silencieux avec fonction capteur de présence.  Fonction d'insonorisation : réduction du bruit entre 30 et 35 dB.  Largeur et angle d'ouverture de la porte : 800mm/ 90°  Dimensions LxPxH en mm : 2200 x1536 x 2300</p>		
19	<p><b>CANAPE POUR CABINE</b>  Assise - mousse injectée, densité de 55 kg/m<sup>3</sup>, tapissée;  La tapisserie en tissu polyester 100%,510 g/lm,  Abrasion résistance : BS EN ISO 12947-2, 75,000 cykli Martindale  Flammability : BS 476 Part 7, Class 2  Class Uno UNI 9174 - UNI 8457  ASTM E 84 Class I  Matériel  Support en bois massif collé;  Structure en bois massif collé  Dimensions LxPxH en mm : 1340 x 600 x 760</p>		
20	<p><b>TABLE POUR CABINE</b>  Plateau en bois stratifié HPL 28 mm, chants ABS ;  Colonne finition peinture poudre époxy ;  Embase en acier inoxydable , finition peinture poudre époxy  Dimensions LxPxH en mm : 1000 x 550 x 700</p>		

21	<p><b>Salon en L</b> Formes légèrement arrondies, éléments librement combinables. Formes douces , absence d'arêtes vives permet de créer un nombre illimité de formes fluides.</p> <p><b>Dossier</b> Structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ;</p> <p><b>Assise</b> Structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ;</p> <p><b>Plateau</b> MDF laqué 16 mm - assortis à la couleur du piétement ; Structure en métal, finition peinture poudre époxy 18 mm ; Connecteurs de modules métalliques avec cran de blocage ; Assises et dossiers tapissés de tissus de haute qualité certifié Ecolabel ; Table basse est installée à la jonction entre les assises ; Mediabox installé dans l'assise ; La tapisserie en tissu ,510 g/lm, Résistance au frottement sec: 4-5, humide: 4-5 , 100,000 cycle Martindale anti feu Dimensions LxPxH en mm :3210x2310x750</p>		
22	<p><b>POUF TYP 1</b> Formes légèrement arrondies, éléments librement combinables. Formes douces , absence d'arêtes vives permet de créer un nombre illimité de formes fluides. Pouf composé de deux éléments de mi lune . Assise : structure en panneaux de particules ; mousse découpée, densité de 35 kg/m<sup>3</sup> ; tapissée ; Structure - métal finition peinture poudre époxy 18 mm ; Connecteurs de modules métalliques avec cran de blocage ; Assises et dossiers tapissés de tissus de haute qualité certifié Ecolabel ; La tapisserie en tissu ,510 g/lm, Résistance au frottement sec: 4-5, humide: 4-5 , 100,000 cycle Martingale anti feu Dimensions LxPxH en mm : 1280 x 1140 x 450</p>		
23	<p><b>POUF TYPE 2</b> Corps en panneaux de bois de 18 et 28 mm ainsi que 3mm de HDF, monté avec vis d'assemblage confirmats ; Assise en mousse découpée : épaisseur 50 mm ; Six patins en polypropylène de diamètre Ø30 mm ; Éléments de jonction en métal , profil de 2 mm découpé au</p>		

H

3

	laser, peinture poudre époxy noire Dimensions LxPxH en mm : 650x500x440		
24	<b>TABLE BASSE 1</b> Top - stratifié compact HPL, ép. 10 mm ; forme hexagonale Piètement - colonne tube métallique Ø 30 mm, ép. 2 mm, finition peinture poudre époxy ; Base - métal finition peinture poudre époxy Diamètre 650mm Hauteur 670mm		
25	<b>TABLE HAUTE REGLABLE</b> Plateau de table en bois mélamine d'ép.. 18mm min. Hauteur du plateau entre 65 et 85 cm min., pour une position de travail ergonomique le passe câble sous le plateau de table Structure et piètements métalliques dimension LxP en mm: 1400x800 min.		
26	<b>TABOURET</b> Coque ergonomique avec mini dossier de forme sinueuse réalisée en polybutylène téréphtalate. Structure en acier ,pied et embase assortis au coloris de l'assise équipée d'un repose pieds . Dimensions LxPxH en mm : 390x400x670/810 Diamètre de la base : 380mm Distance entre base et repose pieds : 230/360 mm		
27	<b>TABLE PLIABLE</b> Plateau de table en bois mélamine d'ép. 18 mm min. Structure métallique dotée d'une fonction de verrouillage et d'un système de gestion des câbles. Piètements en aluminium ou peinture époxy. Pièces de connexion et châssis en aluminium 2 roulettes avec frein et 2 roues libres. Dimension minimale (LxPxH) en mm : 1400x 700x720		
28	<b>FAUTEUIL SUR ROULETTE</b> Hauteur du fauteuil : 780-900 mm Hauteur de l'assise : 400-520 mm Largeur du fauteuil : 645 mm Largeur de l'assise : 610 mm Largeur du dossier : 610 mm Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm Profondeur du fauteuil : 645 mm Profondeur de l'assise : 530 mm Coque pivotante en acier Chrome Assise et dossier en polypropylène chargé en fibres de verre. Accoudoirs fermés en polypropylène Dossier et assise rembourré en mousse de haute densité et tapisse en tissu Un vérin à gaz en métal chromé, Le mécanisme d'inclinaison permet au siège de coulisser en douceur jusqu'à 35 mm, et le dossier incliner doucement Base pivotante à 5 rayons en aluminium avec roulette chromé		

29	<p><b>TABLE DE REUNION</b>  Table modulable en bois mélaminé d'épaisseur 35mm, composée de 2 plateaux rectangulaire et 4 angles  Plateaux dotés de deux top Accès et goulotte d'électrification sous les plateaux  3 pieds métallique type tulipe commençant par embase de 500mm au minimum de diamètre et se terminent par une raille rectangulaire de 400mm pour fixation aux plateaux  Finition gris anthracite  Dimension totale de la table (L*P*H) en mm 8000*2200*740</p>		
30	<p><b>CHAISE POUR TABLE DE REUNION</b>  Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm  Hauteur de l'assise : 450-550 mm  Largeur du fauteuil : 650 mm  Largeur de l'assise : 520 mm  Profondeur du fauteuil : 660 mm  Profondeur de l'assise : 500 mm  *DOSSIER  Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène.  L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage .  *ASSISE  Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave. Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.  *ACCOUDOIRS :  *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.  *PIETEMENTS :  Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.</p>		
31	<p><b>BUREAU AVEC RETOUR</b>  Bureau en bois mélaminé d'une épaisseur de 25 mm, double face, haute résistance, Voile de fond en mélaminé, piétement en panneau en mélaminé d'épaisseur 25mm, patins de mise à niveau, de dimension : (Largeur : 1.60m - Profondeur : 0.80m - Hauteur : 0.73m) avec un retour droit en bois mélaminé , piétement métallique composé d'une poutre droite et un incliné vers le bas fixé sous le plateau à l'aide d'une colonne métallique et des pinces en</p>		H

M

W

	<p>polypropylène, patin de réglage en pvc avec tige fileté et cache, dimension : (Largeur. 0,80m x Profondeur. 0,60m x Hauteur. 0,73m).</p> <p>Un caisson à 3 tiroirs avec serrure centralisé, en mélaminé.</p>		
32	<p><b>TABLE BASSE 2</b></p> <p>Table basse en bois stratifié, épaisseur du plateau 25mm, voile de fond en bois stratifié, piétement type panneau en bois.</p> <p>Dimension LxPxH en mm 600x600x420.</p>		
33	<p><b>ARMOIRE BASSE</b></p> <p>Meuble bas en bois mélaminé couleur marron d'une épaisseur de 18 mm, double face, haute résistance, à 2 portes battantes en bois mélaminé avec cadre en profil d'aluminium, top modulaire finition en mélaminé épaisseur 18mm, avec vérins de réglage, taquets métalliques charnières métalliques à mise en place rapide, poignés pour les portes fixées sur le cadre aluminium ; dimension LxPxH en mm : 800 x 400 x 760</p>		
34	<p><b>FAUTEUIL PRESIDENT</b></p> <p>DIMENSIONS :</p> <p>Hauteur de chaise 1230-1140 mm</p> <p>Profondeur de l'assise 510mm</p> <p>Largeur de l'assise 510mm</p> <p>Hauteur du dossier 580mm</p> <p>Hauteur d'assise : 465-515 mm</p> <p><b>*DOSSIER</b></p> <p>Dossier Ergonomique en tissu avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier en polypropylène de forme ovale avec des bords chromés, permettant aussi l'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur.</p> <p><b>*ASSISE</b></p> <p>Assise en tissu ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave et surjeté. Composée d'une carcasse en polypropylène injecté, texturée dans la partie extérieure, avec tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane.</p> <p>Un vérin à gaz class 4, mécanisme synchronisé permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.</p> <p><b>*ACCOUDOIRS :</b></p> <p>*Accoudoirs type manchette : réglable en 3D avec structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.</p> <p><b>*PIETEMET :</b></p> <p>Piètement en aluminium à cinq branches, appui au sol par roulettes à double galets d'une finition noire</p>		

*A*

*W*

*W*

35	<p><b>FAUTEUIL VISITEUR</b>  <b>DIMENSIONS :</b>  Hauteur de la chaise 1095-988 mm  Profondeur de l'assise 510mm  Largeur de l'assise 510mm  Hauteur du dossier 580mm  Hauteur de l'assise : 465-515 mm  Largeur du fauteuil : 710 mm</p> <p><b>*DOSSIER</b>  Dossier Ergonomique en tissu avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier en polypropylène de forme ovale avec des bords chromé, permettant aussi l'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur.</p> <p><b>*ASSISE</b>  Assise en tissu ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave et surjeté. Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturée dans la partie extérieure, avec tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane.  Un vérin à gaz class 4, mécanisme synchronisé permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée.</p> <p><b>*ACCOUDOIRS :</b>  *Accoudoirs type manchette : réglable en 3D avec structure en polypropylène et appui-bras en polyuréthane.</p> <p><b>*PIETEMENT :</b>  Piètement en aluminium à cinq branches, appui au sol par roulettes à double galets d'une finition noire.</p>		
36	<p><b>POT DECORATIF 4</b>  pot cylindrique Fabriqué en en résine polyéthylène 100% recyclable qui lui confère légèreté et design unique et qui permet de supporter des conditions climatiques de -60°C à 80°C. finition mate avec relief linéaires verticale</p> <p>Dimensions :  Hauteur : 900mm  Diamètre : 500mm</p>		
37	<p><b>POT DECORATIF 5</b>  pot cylindrique Fabriqué en en résine polyéthylène 100% recyclable qui lui confère légèreté et design unique et qui permet de supporter des conditions climatiques de -60°C à 80°C. finition mate avec relief linéaires verticale</p> <p>Dimensions :  Hauteur : 800mm  Diamètre : 400mm</p>		

H

3

47

38	<p><b>BUREAU FORMATEUR</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm min. avec chants arrondis  Voile de fond métalliques avec rayon latéral arrondi de 200 mm  Piètements en tube d'acier rond diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester.  caisson équipé d'un tiroir avec serrure centralise  Patins niveleurs  Dimension LxPxH en mm: 1200 x 600 x 700</p>		
39	<p><b>CHAISE FORMATEUR</b>  Hauteur du fauteuil : 905-1005 mm  Hauteur de l'assise : 420-520 mm  Largeur du fauteuil : 700mm  Largeur de l'assise : 610 mm  Largeur du dossier : 610 mm  Hauteur des accoudoirs / sol : 600 - 720 mm  Profondeur du fauteuil : 645 mm  Profondeur de l'assise : 530 mm  Structure : polyamide renforcé de fibre de verre  Siège en mesh respirant composition 70% polyester + 30% polyamide Résistance à l'abrasion, anti feu  Accoudoirs : intégrés au cadre, doté d'un mécanisme, réglage d'inclinaison intégré oscillant autobloquant  Base à 5 branches en polyamide sur roulette</p>		
40	<p><b>TABLE TYPE 1</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm au minimum avec chant en PVC de 1.5 mm, plateau courbe forme onde  Piètements en tube d'acier rond télescopiques diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester  Patins niveleurs  Dimensions en mm LxPxH en mm : 1300 x 650 x 700 au minimum</p>		
41	<p><b>TABLE TYPE 2</b>  Plateau en MDF d'ep.13 mm au minimum avec chant en PVC de 1.5 mm, plateau arque avec coins arrondis  Piètements sous forme d'une colonne en fonte d'aluminium, peinture en époxy-polyester blanc réglables en hauteur par vérins a gaz  Crochet rotatif  Base métalliques a 4 Branches avec 4 roulettes  Dimensions en mm LxPxH en mm : 700 x 580 x 700</p>		
42	<p><b>TABLE TYPE 3</b>  Plateau de forme polygone aggloméré avec des contours injectés en polypropylène avec chants arrondies.  Piètements en tube d'acier rond télescopiques diam. 38mm réglables en hauteur a 3 niveau avec peinture en aluminium époxy-polyester  Patins niveleur  Dimensions en mm LxPxH en mm : 650 x 650 x 650 au minimum</p>		




43	<p><b>TABLE TYPE 4</b>  Plateau de table en bois mélamine d'ép. 18 mm min.  Structure métallique dotée d'une fonction de verrouillage et d'un système de gestion des câbles.  Piètements en aluminium ou peinture époxy.  Pièces de connexion et châssis en aluminium  2 roulettes avec frein et 2 roues libres.  Dimension minimale (LxPxH) en mm : 1400x 700x720</p>		
44	<p><b>TABLE TYPE 5</b>  Table de lecture individuelle à front triangulaire  Table de forme polygone en aggloméré mélaminé d'épaisseur 18mm pcedant cinq angles et cinq cotés avec bords recouverts en pvc.  Structure et cadre en métal de 25x1, 5mm.  Piètements de la partie exploitable en L. inversés et sur la partie frontale piètements suivant la forme du plateau.  Porte livres en fil Métallique avec cintre.  Toutes les pièces métalliques avec Finition en poudre électrostatique.  Fixation avec vis spéciales de 4,8x16mm Dimension LxPxH en mm: 68x60x74.</p>		
45	<p><b>TABLE TYPE 6</b>  Plateau et voile de fond rectangulaire en bois mélaminé d'ep.13 mm au minimum  Support métalliques en L perfore fixe sur la barre de renfort central  Piètement métalliques en T inversé, barre central de renfort  Porte livres en fil Métallique avec cintre  Patins antidérapants  Dimensions en mm LxPxH en mm : 600 x 500 x 700 au minimum</p>		
46	<p><b>TABLE TYPE 7</b>  Plateau rectangulaire en bois mélaminé d'ep.13 mm au minimum  Piètement en I avec deux barres au milieu, barre central de renfort  Voile de fond métalliques perfore  Porte livres en fil Métallique avec cintre  Patins antidérapants  Dimensions en mm LxPxH en mm : 600 x 500 x 700 au minimum</p>		
47	<p><b>CHAISE TYPE 1</b>  <b>COQUE</b>  Coque monobloc en polypropylène chargé fibre de verre. La coque est renforcée par des baquettes linéaires reluant l'assise au dossier sur une surface de 15 cm de largeur et 47 cm de longueur et avec un espacement de 11 mm entre les baquettes .  La coque est doté de 4 pinces à encrages pour la fixation avec la structure .  Largeur de la coque au extrémités 455mm et au milieu 215mm . Profondeur de l'assise 400mm  <b>STRUCTURE</b>  Pieds avant et arrière et structure extérieure d'assise en tube rond Ø 16 mm, épaisseur 2 mm,</p>		

*J*

	<p>Finition du cadre : poudre époxy-polyester gaufrée , épaisseur moyenne 50 microns. Dimension de la chaise LxPxH en mm : 530 x 500 x 830</p>		
48	<p><b>CHAISE TYPE 2</b> coque entièrement en polypropylène, support de siège universel en plastique de dimension 153*200mm chaise pivotante avec levier incliné. Vérin à gaz peint Ø50mm de hauteur 202mm. Branche en pvc avec roulettes . DIMENSIONS: Hauteur de la chaise : 860-965 mm Hauteur de l'assise : 470-575 mm Largeur de la chaise : 470 mm Largeur des branches : 680 mm Profondeur de la chaise : 550 mm</p>		
49	<p><b>CHAISE TYPE 3</b> DIMENSIONS: Hauteur du fauteuil : 990-1090 mm Hauteur de l'assise : 450-550 mm Largeur du fauteuil : 650 mm Largeur de l'assise : 520 mm Profondeur du fauteuil : 660 mm Profondeur de l'assise : 500 mm *DOSSIER Dossier Ergonomique en mesh avec courbure offrant le maintien lombaire grâce à un Cadre à intervalle réglable en plastique moulé par injection placé au carter par deux barres en fibres de verre. Système de liaison de l'assise au dossier par deux barres parallèles en polypropylène. L'ajustement du support lombaire en hauteur et en profondeur se fait à l'aide de deux papillons de réglage . *ASSISE Assise en simili cuir, ergonomique bourrelet de Mandel, réglable en profondeur avec une forme de l'assise concave. Composée d'une carcasse en polypropylène injectée, texturé dans la partie extérieure, avec une tablette interne qui sert de support pour sur-fixer la mousse flexible de polyuréthane. L'assise est réglable en hauteur et en profondeur. Un vérin à gaz class 4, mécanisme multifonctions permettant le réglage et l'inclinaison du fauteuil au niveau de la hauteur et le basculement afin de maintenir une position de travail équilibrée. *ACCOUDOIRS : *Accoudoirs type manchette : réglables en hauteur et en profondeur avec une structure en polypropylène et appui- bras en polyuréthane. *PIETEMENTS : Piètements en PVC à cinq branches, appui au sol sur roulettes à double galets d'une finition noire.</p>		

H

4

50	<p><b>CHAISE</b> Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre . Dossier arqué avec piètements tubulaires. Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 520 x 510 x 800 Hauteur d'assise (+/-5%) : 480mm Dimension d'assise (+/-5%): 440x400 mm</p>		
51	<p><b>TABLE</b> Tables en polyamide renforcés en fibre de verre. Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur de la table formant un support trapézoïde pour emboitement du plateau. Plateau en HPL avec coins en fausse équerre. Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>		
52	<p><b>FAUTEUIL</b> Fauteuil monocoque en polypropylène renforcée avec fibre de verre. Dossier arqué avec repose main, piètements tubulaires avec patins antidérapants. Coussin Amovible formant une assise avec une base en polypropylène . Rembourrage en mousse de haute densité tapissé en tissu 100% Polypropylène texturé hydrofuge, ignifuge, anti tache 30000 cycles ,ANTI UV ISO ISO 105-B02:1999,antibacterien et recyclable. Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 730 x 700 x 750 Hauteur d'assise (+/-5%) : 430mm Dimension d'assise (+/-5%): 600x660 mm</p>		
53	<p><b>TABLE BASSE 3</b> Plateau rond en HPL équipé de 6 inserts métalliques piètements composé de : Base étoile a 3 branches en fonte d'aluminium recouverte d'époxy avec patins de mise a niveau Tube en aluminium extrudé de diamètre de 60 mm Mécanisme rétractable avec écrou autobloquant Dimension de la table (+/-5%) DxH en mm 590x500</p>		
54	<p><b>BANC ABSTRACT ETERNEL</b> Banc en Polyéthylène par rotation moulé à double paroi 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C). Dimension LxPxH en mm 2600 x 1200 x 500</p>		
55	<p><b>BANC ABSTRACT D'EXTENSION :</b> Banc en Polyéthylène par rotation moulé à double paroi 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C). Dimension LxPxH en mm 1330 x 650 x 470</p>		

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

56	<p><b>TABLE HAUTE</b>  Plateau constitué de couches de papier agglutinées avec des résines thermodurcissables de mélamine-formaldéhyde à la surface et de phénol-formaldéhyde à l'intérieur  Tube en aluminium extrudé avec base en fonte d'aluminium recouverte d'une peinture époxy cuite au four.  Base triangulaire de diamètre 600mm  Dimension (+/-5%) DxH en mm 590x1000</p>		
57	<p><b>CHAISE HAUTE</b>  Chaise monocoque empilable en polypropylène renforcée avec fibre de verre .  Dossier arqué avec piètements tubulaires dotés de repose pied en U.  Dimension LxPxH en (+/-5%) mm 480 x 480 x 940  Hauteur (+/-5%) d'assise : 760mm  Hauteur (+/-5%) repose pied : 310mm</p>		
58	<p><b>POT DECORATIF 6</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 3 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 610x680x1590</p>		
59	<p><b>POT DECORATIF 7</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 2 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 920x770x1010</p>		
60	<p><b>POT DECORATIF 8</b>  POT DECORATIF MODULAIRE en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Module 1 : dimension (+/-5%) (LxPxH) en mm : 820x630x600</p>		
61	<p><b>PARASOLE</b>  Parasol en toile acrylique imperméable ; structure portante en aluminium avec 4 parasols fixé à un mat ; armature en aluminium verni effet bois ; accessoires en inox et laiton nickelé zingués antirouille  baleines en aluminium effet bois facilement interchangeable section 18x30 mm fixées une par une à des couronnes en plastique breveté.  Dimension globale de la structure : 6000 x 6000 mm x 2800H.  Base composée de 4 Pots en ciment gris béton avec poignées  Dimension de la base : 1000 x 1000 x 130H mm  poids de la base : 320 Kg</p>		
62	<p><b>BANC 2 PLACES</b>  Banc en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées.  Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C).  Dimension totale LxPxH en mm 2000 x 830 x 780</p>		

H

3

W

63	<b>BANC UNE PLACE</b> Banc en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C). Dimension totale LxPxH en mm 880 x 810 x 780		
64	<b>TABLE BASSE SANS PIED</b> Table en Polyéthylène moulé 100% recyclable ; design tendance grâce au lignes épurées. Résiste aussi bien aux intempéries qu'aux différences de températures (-60° C à + 80° C). Dimension LxPxH en mm 830 x 870 x 250		
65	<b>Tableau décoratif :</b> Dimension : 500x700 mm au minimum		

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

**Lot n°1 : Mobilier de bureau et structures communes**

Item	Désignation	Unité	INC Dar Essalam Rabat	Quantité	PVU HT	PVT HT
1	SALON ABSTRACT MODULABLE	U	1	1		
2	TABLE BASSE cylindrique	U	2	2		
3	BANC UNE PLACE POUR HALL	U	4	4		
4	TAPIS CIRCULAIRE	U	4	4		
5	POT DECORATIF 1	U	2	2		
6	POT DECORATIF 2	U	2	2		
7	POT DECORATIF 3	U	2	2		
8	BUREAU MULTIPOSTES	U	2	2		
9	BIBLIOTHEQUE COURBEE	U	2	2		
10	BANC COURBE	U	2	2		
11	TABLE DE LECTURE	U	1	1		
12	CHAISE DE LECTURE	U	8	8		
13	CHAISE SUR ROULETTES	U	6	6		
14	TABOURET	U	4	4		
15	POUF POIRE	U	4	4		
16	COMPTOIR D'ACCEUIL	U	1	1		
17	CHAISE POUR COMPTOIR	U	1	1		
18	CABINE ACCOUSTIQUE	U	1	1		

M

19	CANAPE POUR CABINE	U	2	2		
20	TABLE POUR CABINE	U	1	1		
21	Salon en L	U	2	2		
22	POUF TYP 1	U	2	2		
23	POUF TYPE 2	U	9	9		
24	TABLE BASSE 1	U	3	3		
25	TABLE HAUTE REGLABLE	U	4	4		
26	TABOURET	U	8	8		
27	TABLE PLIABLE	U	3	3		
28	FAUTEUIL SUR ROULETTE	U	3	3		
29	TABLE DE REUNION	U	1	1		
30	CHAISE POUR TABLE DE REUNION	U	20	20		
31	BUREAU AVEC RETOUR	U	2	2		
32	TABLE BASSE 2	U	2	2		
33	ARMOIRE BASSE	U	4	4		
34	FAUTEUIL PRESIDENT	U	2	2		
35	FAUTEUIL VISITEUR	U	4	4		
36	POI DECORATIF 4	U	2	2		
37	POI DECORATIF 5	U	2	2		
38	BUREAU FORMATEUR	U	7	7		
39	CHAISE FORMATEUR	U	7	7		
40	TABLE TYPE 1	U	10	10		
41	TABLE TYPE 2	U	20	20		
42	TABLE TYPE 3	U	20	20		
43	TABLE TYPE 4	U	10	10		
44	TABLE TYPE 5	U	20	20		
45	TABLE TYPE 6	U	20	20		
46	TABLE TYPE 7	U	20	20		
47	CHAISE TYPE 1 COQUE	U	90	90		
48	CHAISE TYPE 2	U	18	18		

H

3

W

49	CHAISE TYPE 3	U	9	9		
50	CHAISE	U	8	8		
51	TABLE	U	4	4		
52	FAUTEUIL	U	8	8		
53	TABLE BASSE 3	U	4	4		
54	BANC ABSTRACT ETERNEL	U	2	2		
55	BANC ABSTRACT D'EXTENSION :	U	8	8		
56	TABLE HAUTE	U	4	4		
57	CHAISE HAUTE	U	8	8		
58	POT DECORATIF 6	U	2	2		
59	POT DECORATIF 7	U	2	2		
60	POT DECORATIF 8	U	2	2		
61	PARASOLE	U	2	2		
62	BANC 2 PLACES	U	2	2		
63	BANC UNE PLACE	U	2	2		
64	TABLE BASSE SANS PIED	U	2	2		
65	Tableau décoratif	U	10	10		
<b>Total HT</b>						
<b>Montant TVA</b>						
<b>Total TTC</b>						

**Lot n° 2 : mobilier de restaurant**

La Tolérance des dimensions est de +/- 5%.

Item	Désignation	Proposition du soumissionnaire	Appréciation de l'administration
1	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 1</b>                      Fauteuil monocoque avec accoudoirs intégrés,                      Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité                      Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant                      Tapisse en tissu anti bactérien et anti feu                      Composition : 100 % polypropylène.                      Poids : ± 290 gr/m².                      Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 martindale                      Solidité des couleurs à la lumière : 5,                      Solidité au frottement : sec 4-5, humide 4/5, ISO 105 X12.                      Résistance au feu : EN 1021-1/2                      Couleur au choix selon thème.</p>		
2	<p><b>Chaise de restaurant TYPE 2</b>                      Fauteuil pour restaurant                      Assise et dossier rembourré en mousse de haute densité                      Piètement en bois forme conique avec patins anti-dérapant                      Tapisse en tissu anti bactérien anti-tache.                      Couleur au choix selon thème.                      Composition : 100 % polypropylène.                      Poids : ± 350 gr/m².                      Résistance à l'abrasion : &gt; 50.000 frottements, ISO 12947-2.                      Solidité des couleurs à la lumière : 5, ISO 105 B02.                      Solidité au frottement : sec 5, humide 4/5, ISO 105 X12.                      Glissement de couture : chaîne 4 mm, trame 2 mm, ISO 13936-2.                      Boulochage : 4-5, ISO 12945-2.                      Résistance au feu : IIM - UNI 9175 ;                      Couleur au choix selon thème.</p>		
3	<p><b>Table restaurant</b>  <b>Dimensions :</b>                      Plateau(+/-5%) : 900 x 900 mm                      Structure chromé, tube de 50mm de diamètre au minimum, embase plate avec contre poids.                      Plateau en panneau de particules pressés avec deux couches de contreplaqué chêne.                      Epaisseur du plateau 25 mm au minimum                      Hauteur : 720 mm ±10 mm                      Couleur au choix</p>		
4	<p><b>Lampe à led variable</b>                      Lampe réalisée en poly méthacrylate de méthyle                      Base de dimension 8cm, hauteur 24 cm (+/-5%)                      Lampe tubulaire type abat-jour                      3 intensités lumineuses                      disponible en différentes couleurs                      3 variantes de LED</p>		

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

5	<b>Molleton pour table carré 90x90cm</b> Molleton pour table carré 90x90x72 cm Qualité professionnelle		
6	<b>Nappe pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm		
7	<b>Napperons pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm		
8	<b>Set de Table</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 30 x 50 cm		
9	<b>Chemin de table pour table carré 90x90cm</b> En polycoton 50/50 Pour table carré 90x90 cm Couleur au choix		
10	<b>Serviette</b> En polycoton 50/50 Dimensions : 400 x 500 mm Couleur au choix		
11	<b>Guéridon de Restaurant</b> A hauteur des tables Restaurant Avec étagère		
12	<b>POT DECORATIF</b> Pot en polyéthylène par rotomoulé Pot décoratif abstrait en Polyéthylène forme pliée sur tous les cotés Résistant aux températures extrêmes (-60°C à +80°C). Résistant aux impacts Longueur 50 cm (+/-5%) Largeur 47 cm (+/-5%) Hauteur 140 cm (+/-5%)		
13	<b>Chaufeuse une place</b> Chaufeuse monocoque en bois hetre en mousse de polyuréthane de haute densité Tapissé en simili cuir anti-allergique et hydrofuge composition : 87.5% PVC, 12.5% coton 640 gr./mtl anti abrasion : iso 5470-2/2003 / 100 000 cycle solidité à la lumière : ISO 105b02 6-7 Lavable à 40° Pietements type arche en metal avec peinture époxy cuite au four Proondeu de l'assise en mm : 710 Largeur de l'assise en mm : 770 Hauteur de l'assise en mm : 380 Dimension LxPxH en mm : 770x650x760		
14	<b>TABLE BASSE</b> Plateau rond en HPL d'ep. De 10 mm minimum piètements en tube rond metallique avec base triangulaire de dimension de 360x400 mm Dimension DxH en mm : 600x500 au minimum		

H 3

ef

15	<p><b>CANAPE UNE PLACE</b>          Structure en multiplis de bois, rembourré en mousse de polyuréthane de haute densité          Tapissé en tissu 100% polyester 490 gr./mtl          anti abrasion : uni en iso 12947:2000 / 80 000 cycle          solidité à la lumière : ISO 105b02          Lavable à 40°          Piètement en aluminium Poli          Profondeur de l'assise : 520 mm          Profondeur de canape : 760 mm          Hauteur d'assise : 430 mm          largeur du bas de canape : 760 mm          largeur du haut de canape : 960 mm          Hauteur de l'accoudoirs : 310 mm          Hauteur de canape : 740 mm</p>		
16	<p><b>CANAPE UNE PLACE</b>          Structure en multiplis de bois, rembourré en mousse de polyuréthane de haute densité          Tapissé en tissu 100% polyester 490 gr./mtl          anti abrasion : iso 12947:2000 / 80 000 cycle          solidité à la lumière : ISO 105b02          Lavable à 40°          Piètement en aluminium Poli          Profondeur de l'assise : 520 mm          Profondeur de canape : 760 mm          Hauteur d'assise : 430 mm          largeur du bas de canape : 960 mm          largeur du haut de canape : 720 mm          Hauteur de l'accoudoirs : 310 mm          Hauteur de canape : 740 mm</p>		
17	<p><b>Table basse Carre</b>          Plateau en HPL d'ep. De 10 mm minimum          Piètements en Fer Plat métallique arque formant une crois avec peinture époxy cuite au four          Patins antiderapants          Dimension LxPxH en mm : 950x950x240 au minimum</p>		
18	<p><b>TAPIS</b>          Texture velours, composition 100% polyamide.          Épaisseur totale : 8,5 mm          Hauteur du velours : 5,1 mm          Densité : p/m2 : 205350          Grammage g/m2 : 1295          Résistance thermique m2c°/w : 0,14          Isolation phonique : 30db/NF EN ISO 140/8          Emission air : A+          HQE : 8 cibles          Dimension LxP en mm: 1400x1800 mm min.</p>		

M 37

uf

19	<p><b>CANAPE UNE PLACE VIP</b>  Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembouré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussin rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé en cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 920x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>		
20	<p><b>TABLE BASSE POUR SALON VIP</b>  Plateau en grès cérame fritté Neolith, ép. 12 mm encastré dans un piétement en bois de hêtre massif à trois pieds entrecroisés a deux niveau, chaque pied a une section 40mm x 20mm  dimension DxH en mm : 1000x400 (+/-5%)</p>		
21	<p><b>TABLE DE COIN POUR SALON VIP</b>  Plateau en grès cérame fritté Neolith, ép. 12 mm encastré dans un piétement en bois de hêtre massif à trois pieds entrecroisés a deux niveau, chaque pied a une section 40mm x 20mm  Dimension DxH en mm : 500x600 (+/-5%)</p>		
22	<p><b>CANAPE DEUX PLACES VIP</b>  Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussins rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 1500x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>		
23	<p><b>CANAPE TROIS PLACES</b>  Le corps du canapé en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S  Dossier et coussins rembourrés en polyuréthane lisse 25 kg3 .  Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix  structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique.  pied en bois massif munis de niveleurs. Couleur au choix  Dimension LxPxH en mm: 1900x1030x800  Hauteur de l'assise en mm : 450</p>		

*N 7*

*4*

24	<p><b>POUF POUR SALON</b> Le corps en bois et panneau MDF avec tablex, rembourré en mousse moulée de haute densité 30D-25S Tapissé avec cuir véritable de première qualité ignifuges Classe 1. Couleur au choix structure en tube d'acier de section rectangulaire de 40 x 20 mm et d'épaisseur de 2 mm avec assemblage métallique. pied en bois massif munis de niveleurs et s'étend sur toute la largeur du canapé. Couleur au choix Dimension LxPxH en mm: 600x600x450</p>		
25	<p><b>CHAISE</b> Chaise monocoque empilable en polypropylène et renforcé de fibre de verre par injection de gaz. Dossier courbé et arqué sur la partie haute piètements tubulaires avec patins antidérapants. deux ouvertures ovalisée placé au extrémités de l'assise Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 530 x 510 x 870 Hauteur d'assise (+/-5%) : 450mm</p>		
26	<p><b>TABLE</b> Tables en polyamide renforcés en fibre de verre. Quatre pieds séparés, tubes triangulaires coudés vers l'intérieur de la table formant un support trapézoïde pour emboîtement du plateau. Plateau en HPL avec coins en fausse équerre. Dimension (+/-5%) LxPxH en mm 790x790x720</p>		
27	<p><b>PARASOLE</b> Parasol en toile acrylique imperméable ; Armature en aluminium avec vernis couleur Inox ; Visserie en inox et composant en nylon blanc 4 Baleines en aluminium avec vernis couleur Inox facilement interchangeable section 18x30 mm fixées une par une à des couronnes en plastique breveté. Dimension globale de la structure : 2000 x 2000 mm x 2650H. Base en gravier de ciment diamètre de 540 mm avec tube rond diamètre de 45 mm fixé sur la base par 4 vise, poids : 35 kg</p>		

**BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF**

**Lot n° 2 : mobilier de restaurant**

Item	Désignation	Unité	INC Dar Essalam Rabat	Quantité	PVU HT	PVT HT
1	Chaise de restaurant TYPE 1	U	60	60		
2	Chaise de restaurant TYPE 2	U	20	20		

3	Table restaurant	U	34	34		
4	Lampe à led variable	U	30	30		
5	Molleton pour table carré 90x90cm	U	60	60		
6	Nappe pour table carré 90x90cm	U	60	60		
7	Napperons pour table carré 90x90cm	U	60	60		
8	Set de Table	U	100	100		
9	Chemin de table pour table carré 90x90cm	U	60	60		
10	Serviette	U	100	100		
11	Guéridon de Restaurant	U	1	1		
12	POT DECORATIF	U	2	2		
13	Chaufeuse une place	U	6	6		
14	TABLE BASSE	U	4	4		
15	CANAPE UNE PLACE	U	5	5		
16	CANAPE UNE PLACE	U	5	5		
17	Table basse Carre	U	1	1		
18	TAPIS	U	4	4		
19	CANAPE UNE PLACE VIP	U	4	4		
20	TABLE BASSE POUR SALON VIP	ENS	3	3		
21	TABLE DE COIN POUR SALON VIP	U	4	4		
22	CANAPE DEUX PLACES VIP	U	2	2		
23	CANAPE TROIS PLACES	U	2	2		
24	POUF POUR SALON	U	2	2		
25	CHAISE	U	32	32		
26	TABLE	U	8	8		
27	PARASOLE	U	8	8		
<b>Total HT</b>						
<b>Montant TVA</b>						
<b>Total TTC</b>						

*M*

*3*

*u*